

Cim

UNE VILLE POUR TOUS

N° 717

1^{ER} JANVIER 2012

ville-cesson-sevigne.fr



CESSON SÉVIGNÉ
une ville pour tous

RÉTROSPECTIVE

RETOUR EN IMAGES sur l'année 2011



INFOS PRATIQUES

URGENCES

- CENTRE ANTI-POISONS **02 99 59 22 22**
- POLYCLINIQUE SÉVIGNÉ **08 25 74 35 50**
Service d'urgence 24 h/24 . **02 99 25 52 49**
- GENDARMERIE **02 99 83 14 90**
- POLICE MUNICIPALE **02 99 83 52 00**
. **06 09 35 73 92**
- POMPIERS **18**
- SAMU 35 **15**
- URGENCE sans abri **115**

MÉDECINS DE GARDE

Pour les urgences la nuit et les week-ends ou jours fériés, veuillez appeler votre médecin traitant.

INFIRMIÈRES DE GARDE

Veuillez appeler votre cabinet habituel.

PHARMACIES DE GARDE

Veuillez composer le 32 37.

NUMÉROS UTILES

- INFO SOCIAL EN LIGNE **0 810 20 35 35**
- LUEUR D'ESPOIR **02 99 83 65 28**

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

- Violences conjugales : **02 99 54 44 88**
24h/24 et 7j/7
- CIDFF 35 (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : **02 99 30 80 89**

MAIRIE

www.cesson-sevigne.fr

- Lundi : 8h30-12h - 13h-18h
 - Du mardi au jeudi : 8h30-12h - 13h-17h15
 - Vendredi : 8h30-16h (journée continue)
 - Samedi : 9h30-12h (permanence État Civil)
- Téléphone **02 99 83 52 00**
Télécopie **02 99 83 46 63**
Courriel mairie@ville-cesson-sevigne.fr

Anne Hurel et Charles Forgeard ont ouvert un **cabinet infirmier** depuis le 7 décembre 6 rue de la Fresnerie. Tous soins à domicile 7j/7, 24h/24 (soins de nuits assurés) et au cabinet sur rendez-vous au 02 23 45 29 89.

DÉCHETTERIE

- Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h
(fermée le jeudi après-midi)
Appel gratuit **0 800 01 14 31**

LES ÉLU(E)S À VOTRE ÉCOUTE

Le maire, **Michel Bihan**, reçoit sur rendez-vous, chaque jeudi de 8h30 à 10h30.

Téléphone **02 99 83 52 00**

Les élu(e)s sont à votre écoute chaque samedi, de 10h à 12h, dans l'ancienne salle des mariages de la mairie, au rez-de-chaussée. Entrée côté place de La Poste.

Permanences :

- Le 1^{er} janvier : Michel BIHAN
- Du 2 au 8 janvier : Marie-Thérèse TAUPIN
- Du 9 au 15 janvier : Michel BIHAN
- Du 16 au 22 janvier : Sylvie MARIE-SCIPION

DISTRIBUTION DU CIM

Pour tous problèmes de distribution, merci de bien vouloir appeler le **02 99 62 46 74**.

Bienvenue au Conseil municipal



Les séances du Conseil municipal sont ouvertes à tous, dans la salle du Conseil de la mairie. À l'issue de chaque séance, le public a la possibilité de poser des questions au maire sur un sujet d'actualité ou une préoccupation de la vie quotidienne.

À noter :

- L'ordre du jour explicatif des débats du Conseil est disponible à l'entrée de la salle ;
- Un plan de situation des élus (qui permet de les situer et ainsi de mieux suivre les débats) et le règlement intérieur sont affichés ;
- Un écran géant diffuse les documents illustrant les dossiers présentés pour une meilleure compréhension.

Lorsque le groupe de l'opposition du centre et de la droite pose une question orale, le maire y répond directement, dans la mesure du possible, ou à la séance suivante. Le prochain Conseil municipal aura lieu **mercredi 18 janvier à 19h**.

ÉDITORIAL

PAR MICHEL BIHAN

UNE ANNÉE PÉRILLEUSE ET PASSIONNANTE



L'année 2012, comme les précédentes, s'annonce à la fois périlleuse et passionnante. Périlleuse parce que plus que jamais, il est difficile de déchiffrer l'avenir, de pressentir les soubresauts d'une crise qui frappe les plus faibles et les classes moyennes.

Passionnante parce que le rôle des élu(e)s consiste à surmonter les obstacles, à faire preuve davantage encore d'énergie et de ténacité dans les moments difficiles.

La majorité municipale, toujours aussi présente et à l'écoute, va se consacrer à quelques chantiers dont la liste sera finalisée par le contenu du budget primitif 2012, voté à la mi-mars.

Quelques priorités sont déjà fixées : la mise en œuvre du partenariat public-privé pour la rénovation de l'éclairage public, le démarrage du projet urbain "Cœur de Ville" (Espace Citoyen, logements de proximité, micro-crèche, Espaces Jeunes, locaux d'accueil pour Action-Emploi et l'ADMR), la rénovation du Centre culturel sur deux années, la reprise des travaux de l'église, le lancement du nouveau dossier de création de la ZAC des Pierrins, la poursuite de la réflexion sur la "Ville de demain", l'Eco-Cité ViaSilva...

2012 sera aussi l'année de lancement des travaux de la 2^e ligne de métro qui roulera en 2018, de la ligne à grande vitesse (LGV) qui ralliera Paris à Rennes en moins d'1h30 fin 2016, début 2017.

L'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique du métro se poursuit en mairie jusqu'au 20 janvier. Celle sur la loi sur l'eau avant la construction de la LGV lui succèdera.

Je vous invite à venir nombreux puiser à la source toutes les informations indispensables à la connaissance de ces deux grandes opérations.

PLU, la plus grande transparence

De la même façon, je souhaite que vous veniez en nombre vous informer sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Les portes de l'exposition sont grandes ouvertes depuis le 16 décembre à la mairie annexe, jusqu'à mai-juin 2012. Trois réunions publiques ont eu lieu en janvier, octobre et décembre.

Une campagne de désinformation, notamment menée par tracts, suscite des inquiétudes. Je le regrette d'autant plus que ces rumeurs largement entretenues sont totalement infondées.

Le Plan Local d'Urbanisme sera voté au début de l'automne.

Pendant les mois qui viennent, nous allons continuer notre démarche d'information sur le PLU auprès de toutes celles et de tous ceux qui le demanderont, et cela dans la plus grande transparence.

Dans d'autres domaines, nous allons agir pour améliorer la vie quotidienne du plus grand nombre et préparer l'avenir de tous.

Je voudrais insister sur quelques mesures d'économie prévues :

- une seule soirée de vœux, le 13 janvier, au programme alléchant ;
- une soirée unique, le samedi 30 juin, pour la Fête de l'Été : (Fête de la Musique, feu d'artifice, bal) ;
- une action forte de sensibilisation des associations et notamment des clubs sportifs aux économies d'énergie.

Très belle année pour vous et tous les vôtres.

Votre salle de bain
de A à Z



Neuf & Rénovation



Le Pro du particulier

Solutions d'Electricité, Chauffage, Plomberie.

Rénovation complète ou partielle de votre habitat.
Remplacement tous types de chaudières.

Dépannage : 06 21 44 53 77



BoiteMail "HVE" - 35 Cours de la Vierge - CESSON-SÉVIGNÉ - Tél : 02 23 46 07 21

ESPALUX
LA CULTURE DE LA PASSION

mobikit

CUISINES ET BAINS

Éric Bagot

Tél. : 02 99 50 05 05

Autopôle - 1, allée de Bray (face garage Vivid) CESSON-SÉVIGNÉ • Fax : 02 99 50 05 44



Devenez propriétaire



Cœur de Ville

Cesson-Séigné

38 appartements
pour la résidence principale
du T2 au T4

Accession libre
coopérative

Bâtiment
sans
copropriété
B.B.C.

Toutes nos offres sur

www.habitation-familiale.coop

02 23 30 50 50

110 Boulevard Clémenceau - RENNES
Métro Clémenceau

habitation
familiale
Coopérative de l'habitat

SOMMAIRE

En direct de la municipalité

Rétrospective 2011	6
Conseil municipal	13
Informations municipales	15
La page de l'opposition	32
Les restaurants scolaires	33



Actualités de la commune

Arrêt sur images	35
Développement durable	39
Zoom économique	41
Petites annonces	42



Le petit Cim

Dates à retenir	43
Jeunesse	44
Culture	45
Sports	51
Associations	54
Cinéma	59



CIM - Une ville pour tous

CIM • CESSON INFORMATIONS MUNICIPALES

Retrouvez le CIM - Une ville pour tous sur le site internet de la ville : www.ville-cesson-sevigne.fr



- Directeur de la publication : Michel Bihan.
- Élu référente : Sylvie Marie-Scipion, adjointe à la communication, aux jumelages et aux nouvelles technologies.
- Responsable de la communication : Nathalie Coldefy - Coordination et rédaction : Florence Lemesle-Thierry.
communication@ville-cesson-sevigne.fr - Tél. : 02 99 83 52 00.
- Direction artistique et réalisation : La Manivelle (www.la-manivelle.com).
- Impression : Imprimerie des Hauts de Vilaine - Distribution : DQP - Tél. : 02 99 62 46 74.
- Couverture : service Communication - Ville de Cesson-Sévigné.
- Parution bi-mensuelle. Prix au n° : 1 euro - Abonnement : 38,45 euros - Vente uniquement à la Mairie.
- Tirage : 8 800 exemplaires - Dépôt légal : à parution - Commission paritaire et ISSN : en cours.
- Le "CIM - Une ville pour tous" est imprimé sur du papier PEFC, certifié gestion durable des forêts.



REMISE DES DOCUMENTS pour le **CIM du 15 janvier** : **jeudi 29 décembre avant 12h**. Pour le **CIM du 1^{er} février** : **mardi 17 janvier avant 12h**, sous forme dactylographiée ou par courriel : communication@ville-cesson-sevigne.fr

RETOUR EN IM

sur fin 2010



AGES et 2011

Réunions de quartier, manifestations sportives et culturelles, actions créatrices de lien social et de solidarité, valorisation du cadre de vie, économies d'énergie ou grands projets... Une année chargée vient de s'achever avec le souci de mieux aménager encore notre ville pour tous et de répondre aux attentes des habitants dans leur quotidien.



2

① **11 décembre 2010** : la nouvelle déchetterie, route de Chantepie a été inaugurée. Elle propose 10 quais de déchargement numérotés pour aider l'usager à trier ses déchets.

② **28 décembre** : 1^{er} exercice pratique sur la Vilaine du Plan Communal de Sauvegarde entré en application début décembre 2010. Il organise l'information de la population et les mesures de sauvegarde des personnes et des biens en cas de survenance d'un sinistre majeur sur le territoire communal.



5

③ **Décembre** : le permis de construire de l'Espace Citoyen est déposé. Il offrira de nouveaux services municipaux aux Cessonnois en lien avec l'évolution des attentes de la population.

④ **Décembre** : Léon Délépine, cofondateur du club d'athlétisme de Cesson, a écrit un livre souvenir à 78 ans.

⑤ **17 janvier** : près de 150 Cessonnoises et Cessonnois ont participé à la réunion publique d'informations sur la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le maire et Daniel Monnier, adjoint délégué à l'Urbanisme et à l'Habitat, ont expliqué en quoi et pourquoi il était nécessaire de réviser le PLU de Cesson-Sévigné.



8

⑥ **10 février** : rencontre à l'invitation du maire avec les professions médicales et paramédicales pour réfléchir ensemble et anticiper l'offre de santé à Cesson-Sévigné pour les 5 ans à venir.

⑦ **18 février** : pose de la 1^{re} pierre de la résidence étudiante sociale comprenant 114 logements, rue de Rennes. La livraison est prévue à l'été 2012.

⑧ **22 février** : réunion publique sur l'éclairage public, avec un diagnostic de l'éclairage public et le bilan de l'expérimentation de la coupure de l'éclairage entre 1h10 et 5h10.

>>



- >> **9 1^{er} mars** : parution du 700^e CIM. Depuis le 15 juin 1968, le CIM "Cesson Informations Municipales" est le grand témoin des transformations et du développement de la commune de Cesson-Sévigné.
- 10 9 mars** : plus de 70 personnes ont participé à la demi-journée de démonstration gratuite à la taille des rosiers, organisée par la ville de Cesson-Sévigné, en partenariat avec la Société d'horticulture d'Ille-et-Vilaine.
- 11 9 mars** : vente publique de l'îlot de l'ancienne mairie suite à la décision du conseil municipal au 40, cours de la Vilaine.
- 12 16 mars** : signature de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale.
- 13 8 avril** : pour la 1^{re} fois, le centre culturel a accueilli les Transmusicales, s'inscrivant dans la volonté de créer à Cesson des passerelles avec les festivals de la Métropole et d'ouvrir la programmation à différentes esthétiques artistiques comme le rock.
- 14 20 avril** : 170 enfants âgés de 3 à 8 ans ont participé à la chasse aux œufs de Pâques organisée par la municipalité.
- 15 30 avril et 1^{er} mai** : le Triathlon et le Duathlon de Cesson, avec en point d'orgue le Grand Prix International Visual. Après 5 victoires consécutives, Laurent Suppi (qui termine 5^e) laisse la place à ses coéquipiers l'Australien Peter Kerr, l'Irlandais Murphy Conor et Yvan Jarrige : quatre cessonnois dans les 5 premières places !



16



17



18



19



20



21



22

Chez les femmes, la Cessonnaise Delphine Rousseau conserve son titre de triathlon.

Sprint, en canoë monoplace. C'est son 2^e titre après celui obtenu en 2006.

16 **28 mai** : inauguration de la passerelle pour piétons et cycles sur la Vilaine.

20 **24 et 25 juin** : les Cessonnais et visiteurs sont venus en nombre pour la nouvelle édition de "Sortez, c'est l'été !". Concerts, spectacles de rues, bal populaire et feu d'artifice : les animations gratuites étaient proposées par la Ville.

17 **3 juin** : environ 700 personnes étaient présentes au parc de la Monniais pour voir *L'enlèvement au sérail* de Mozart, joué en direct de l'opéra de Rennes.

18 **8 juin** : Cesson-Sévigné a remporté le challenge de la Ville la plus sportive de France, dans la catégorie des moins de 20 000 habitants, décerné par le journal *l'Équipe*.

21 **28 juin** : la Ligue nationale de handball a rendu sa décision : relégué sportivement début juin, l'OCC handball a été repêché suite au dépôt de bilan de Saint-Cyr pour continuer à évoluer en LNH.

19 **13 juin** : Guillaume Alzingre, sacré champion du monde lors du championnat de Descente

22 **Juin** : la mairie-annexe (anciennement CDAS), nouveau lieu public sur la place de

>>



23



24



25



26



27



28



29

- >> la Chalotais, qui accueille désormais la Police municipale et les Sports-Loisirs au rez-de-chaussée, les Techniques-Urbanisme ainsi que les Marchés publics au 1^{er} étage.
- 23 **Juin** : expérimentation du vélobus à l'initiative du conseil municipal des jeunes.
- 24 **3 septembre** : le plein d'inscriptions lors du forum des associations.
- 25 **10 et 11 septembre** : joli succès pour la 2^e édition du salon autos et motos organisé par Autopôle et la Ville dans le parc de Champagné.
- 26 **16 septembre** : inauguration du centre technique municipal, rue des Buttes.
- 27 **17 et 18 septembre** : la flore et la faune à la Grande Isle étaient à l'honneur à l'occasion de la journée du patrimoine.
- 28 **20 septembre** : création d'un comité local de suivi des travaux de la Ligne à Grande Vitesse (LGV).
- 29 **24 et 25 septembre** : près de 4 400 visiteurs ont foulé les pelouses et allées du parc de la Hublais, dans le cadre du 4^e salon de la diversité végétale, "Délices de Plantes".



30



31



32



33



34



36



35

30 **1^{er} octobre** : 170 personnes ont participé en vélo à une première découverte de Viasilva 2040. L'événement a été organisé par Rennes Métropole, conjointement avec les villes de Cesson-Sévigné et de Thorigné-Fouillard.

31 **2 octobre** : nombreux exposants, soleil au rendez-vous... La 41^e braderie organisée en centre-ville par le Comité des Fêtes a tenu ses promesses.

32 **8 octobre** : accueil des nouveaux habitants par le maire et l'équipe municipale.

33 **12 et 13 octobre** : remise des clés aux habitants des 8 et 8 bis rue de la Rivière par l'opérateur Aiguillon Construction. Le len-

demain, c'est Habitat 35 qui a remis les clés aux nouveaux résidents des logements de la Fresnerie 2.

34 **15 octobre** : joli succès pour le forum Énergie Habitat organisé à l'Alec du Pays de Rennes et la ville de Cesson-Sévigné, en partenariat avec Rennes Métropole, la région Bretagne et l'Ademe.

35 **21 octobre** : inauguration de la salle de tennis de table Paul Janson, boulevard de Dézerseul.

36 **21 octobre bis** : remise du trophée du challenge de la ville la plus sportive de France par le journal *l'Équipe* dans la catégorie des moins de 20 000 habitants.

>>



- >> **37 22 octobre** : plantation de deux arbres dans le parc de la Chalotais pour fêter les 143 naissances de Cessonnais entre le 1^{er} octobre 2010 et le 30 septembre 2011.
- 38 25 octobre** : remise des clés du Cours de la Vilaine, 73 rue de Rennes, un programme de 46 logements locatifs.
- 39 4 novembre** : fin du Festival des Sciences, qui avait débuté le 10 octobre.
- 40 8 novembre** : la signature de la convention entre la Ville et le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles d'Ille-et-Vilaine). Le CIDFF propose une permanence d'information juridique deux jeudis par mois.
- 41 24 novembre** : tenue du 1^{er} café des parents dans le cadre du Comité local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) à la cafétéria du Carré Sévigné.
- 42 27 novembre** : 1^{er} troc jeux organisé par les élus du Conseil Municipal des Jeunes, au profit des Restos du Cœur.
- 43 Les 3 et 4 décembre** : lors du 14^e Marché de Noël organisé par le Comité de Jumelage, la barre des 10 000 visiteurs a été franchie.
- 44 9 décembre** : l'OCC handball devient Cesson Rennes Métropole HB.
- 45 14 décembre** : les frères Chaix ont participé à la finale de l'émission Incroyable Talent sur M6. Ils se sont classés 7^e sur 12.

Le conseil municipal est informé par Alain Thomas des principaux dossiers du Conseil communautaire du 17 novembre et du rapport d'activités de Rennes Métropole.

Le Conseil municipal est informé par M. le Maire:

- du résultat des entretiens avec la **CPAM**. La CPAM de Cesson-Sévigné restera ouverte **4 jours par semaine** au lieu de 2;
- du début du contrôle de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de la commune de Cesson-Sévigné depuis l'exercice 2006;
- du contentieux d'urbanisme portant sur des permis de construire: SA Guy Dauphin pour la construction d'un entrepôt de tri de déchets: rejet de la requête de la SCI Bray immobilier
- demande d'annulation par un riverain des permis accordés à la SA Bouygues Immobilier pour la construction de logements 41, 43/45 rue de Rennes.
- des **DIA** présentées en mairie depuis la dernière séance du Conseil municipal et sur lesquelles il n'y a pas eu lieu d'exercer le droit de préemption urbain reconnu à la Ville.

Deux questions orales sont posées:

- **Albert Plouhinec**, pour le groupe du centre et de la droite, pose une question relative aux problèmes de stationnement et au manque d'aires de jeux du quartier de la rue des Myosotis et propose de construire des places de parking à l'emplacement de Yamaha, Relax, Rennes Moto. **M. le Maire répond que** les promoteurs ont respecté le nombre de places de parking, que le comportement des habitants doit changer et qu'on ne peut pas construire des parkings sur des terrains privés sans préemption.
- **Françoise Gobaille**, pour le groupe du centre et de la droite, pose une question relative

au Plu et indique qu'à la suite de la réunion du 8 décembre dernier beaucoup de questions restent sans réponses et que le sujet sur les lotissements n'a pas été traité. **Daniel Monnier répond que** ce dossier a été présenté lors de la réunion publique du 19 octobre 2011. **M. le Maire indique** qu'il y a eu une campagne de désinformation sur le devenir des lotissements surtout vis-à-vis des personnes âgées. Des tracts ont circulé avec des fausses informations notamment sur la rue de la Croix Connue.

Le Conseil municipal a pris les décisions suivantes:

- **Est informé de la poursuite de l'action foncière** sur la ZAC des Pierrins (secteur Boudebois-Le Hyl Gautier et la Gaudais) et **accepte à l'unanimité** les conditions de l'échange à intervenir sur les parcelles YB n° 23, 24 et 25 et **autorise M. le Maire** à signer l'acte notarié correspondant.

Adopte à l'unanimité

- dans le cadre de l'appel à projet « **Ville de demain** » sur la ZAC Les Pierrins la convention de subvention à intervenir avec la Caisse des Dépôts et Consignation (96 278 €, soit 35% des études d'ingénierie);
- les nouvelles modalités d'élections du **Conseil Municipal des Jeunes** et fixe au samedi 24 mars 2012 l'élection du 2^e Conseil Municipal des Jeunes;
- les **nouveaux critères d'attribution des bourses communales aux étudiants** et charge M. le Maire d'organiser au plan administratif les modalités du nouveau système et prévoit 10 000 € au Budget 2012 pour couvrir les attributions;
- les indemnités de responsabilités des régisseurs pour l'année 2011, l'indemnité ACMO et la rémunération des agents recenseurs pour l'année 2012;

>>





- les **décisions modificatives sur le budget principal de la Ville** (8 abstentions concernant les subventions aux associations Armo-risthel et Délices de Plantes).

Autorise à l'unanimité

- M. le Maire à déposer et signer au nom et pour le compte de la commune la demande de permis de démolir des baraquements et des garages vétustes au lieu-dit « la Pommeraie » et **désigne** M. le Maire pour signer toutes les pièces afférentes à ce dossier;
- M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement sur la base de crédits présentés avant le vote du budget primitif pour un montant global de 3 155 814,99 € (25 % des crédits 2011 d'investissement).

Décide à l'unanimité de verser sur le budget 2011 un fonds de concours aux initiatives Cessonnaises d'emplois jeunes à l'OCC Basket (2 926,15 €), l'OCC Football (5 652,76 €), l'OCC Tennis (5 834,15 €), l'OCC Volley (5 416,78 €), l'OCC Tennis de table (7 503,65 €) et d'**autoriser** M. le Maire à signer une convention pour 5 ans avec l'OCC Triathlon pour un montant annuel de 3 000 € en 2011 et 5 000 € les années suivantes.

Approuve à l'unanimité

- le principe de recours à un contrat de partenariat Public Privé pour la gestion et la reconstruction des installations d'éclairage publics situées sur la Commune de Cesson-Sévigné, **autorise** M. le Maire à accomplir l'ensemble des actes et formalités nécessaires à l'organisation et au déroulement de la procédure d'attribution du contrat, **et fixe** à 15 000 € le montant de l'indemnité qui sera versée aux soumissions non retenus ayant remis une offre finale recevable (4 candidats maximum);
- la convention de partenariat à intervenir entre la Ville de Cesson-Sévigné et la Croix Rouge (35) pour une formation à l'urgence et à la gestion de crise dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde;

- les écritures d'ordre comptable relatives aux travaux réalisés en régie municipale, qui pour l'exercice 2011 s'élèvent à 77 253,61 €.

Élit les membres de la Commission chargée de dresser la liste des candidats admis à participer au dialogue compétitif dans le cadre du contrat de partenariat Public Privé pour la gestion et la reconstruction des installations d'éclairage public situées sur la commune de Cesson-Sévigné.

Donne à l'unanimité un avis favorable à l'extension du périmètre de Rennes Métropole à la commune de Laillé.

Accepte à l'unanimité

- les cessions gratuites par la SCI du Bois de la Justice à la commune de parcelles aux abords du centre commercial Carrefour pour une superficie de 9210 m²;
- les cessions gratuites par la Société immobilière Carrefour à la commune de parcelles aux abords du centre commercial Carrefour pour une superficie de 7368 m² (dont la voie du chemin dit du Tertre);
- la rétrocession de la parcelle AV 117 (programme Plein Soleil) par la société Icade à la commune de Cesson-Sévigné.

Décerne acte

- du bilan 2011 des bourses communales versées aux étudiants Cessonnais;
- du Débat d'Orientations Budgétaires concernant les budgets annexes 2012 des services Eau Potable, Assainissement Collectif et Assainissement non collectif.

Vote à la majorité (25 voix Pour, 8 voix Contre) les tarifs 2012 du service Eau Potable.

Vote à l'unanimité

- les tarifs 2012 du service Assainissement Collectif et la redevance communale pour le traitement des matières de vidange des fosses de la station d'épuration;
- la modification des tarifs de la participation pour raccordement à l'égout (PRE) à compter du 1^{er} janvier 2012.



Salle comble pour la 3^e réunion publique du Plan Local d'Urbanisme (Plu) du mercredi 8 décembre



350 personnes ont participé à la réunion publique de la concertation sur la révision du Plan Local d'Urbanisme mercredi 8 décembre.

L'audience est toujours attentive lors des réunions organisées par la Ville sur l'urbanisme.

Le 17 janvier 2011, lors de la réunion de présentation générale et nouveaux projets Plu, 150 personnes étaient présentes. Le 19 oc-

tobre, le public était composé de 100 personnes pour la réunion sur les règles techniques pour les secteurs pavillonnaires. Le 8 décembre, au total 350 personnes ont assisté à la réunion sur les extensions et le renouvellement urbain.

Le Plu, qu'est-ce que c'est ?

Le Plu est un document d'urbanisme qui établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement à l'échelle de la commune et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire concerné. Outre le respect des lois et textes réglementant l'urbanisme, le Plu doit être compatible avec plusieurs documents supra communaux tels que le SCOT (schémas de cohérence territoriale) du Pays de Rennes et le Plan Local de l'Habitat. Ces documents sont devenus applicables après l'adoption du Plu de 2004.

De même la révision du Plu doit prendre en compte les lois de Grenelle de 2009/2010 qui fixent notamment **2 priorités : une gestion économe de l'espace et la densification de tous les nouveaux programmes de construction.**

À noter : le Scot fixe une limitation de l'étalement urbain à dominante habitat à 155 hectares sur Cesson-Sévigné.

Les nouveaux projets de renouvellement urbain dans l'agglomération principale sont prévus avec une suite logique d'aménagement : route de Paris - Halte SNCF, Champagné, Haut Grippé.

“Nous devons respecter les lois qui encadrent l'élaboration du Plu” a indiqué Michel Bihan, le maire, le 8 décembre 2011.

“Le caractère pavillonnaire dans les lotissements est non seulement garanti mais valorisé par des dispositions per-

mettant aux colotis d'adapter leurs pavillons aux nouveaux usages environnementaux et à l'évolution de leurs besoins de vie pratique.” expliquait Daniel Monnier, adjoint à l'urbanisme et à l'habitat, le 19 octobre 2011. >>

PLU 2012 – Les grands projets d'aménagements programmés



Les principales questions posées par le public le 8 décembre et les réponses

Une quinzaine de questions ont été posées par le public après la présentation du Plu.

Q : Pourquoi densifier le secteur Nord-Ouest de la rue de Rennes notamment par des programmes de logements sociaux ?

R : Le Plu en cours de révision ne densifie pas plus ce secteur que le Plu en vigueur. L'indication de réserve de logements sociaux est une garantie pour la Ville du respect de ses engagements dans le PLH vis-à-vis de tous promoteurs en concourant à la mixité sociale qui s'impose à Cesson de par la Loi de 2000 dite de Solidarité et Renouveau Urbains (SRU) avec pénalités financières au budget communal (un réexamen des sites prévus va cependant être opéré avant l'arrêt du Plu, le 18 janvier prochain car il ne s'agit que d'orientations d'aménagements).

Q : Village du Chêne Morand : souhait d'une orientation d'aménagement à dominante habitat plutôt que d'activités.

R : Aujourd'hui le Scot impose sur le secteur un zonage d'extension pour activités sur 20 hectares. Le Plu doit aussi tenir compte des besoins en extension économique et délimiter des espaces adaptés et cohérents comme celui du Chêne Morand, à proximité immédiate de la ZI Sud-Est et des accès routiers à la Rocade Sud.

La révision du Scot va s'engager et la Municipalité étudiera sur le secteur la possibilité d'une mixité fonctionnelle (activités/habitat).

Q : Y aura-t-il des immeubles de grande hauteur dans les nouveaux programmes ?

R : "Ce ne sera pas Manhattan, non plus !" a précisé Michel Bihan. Les programmes Pôle Gare-Route de Paris, Champagne et le Haut Grippé (Rue de la Rigourdière), éloignés des zones pavillonnaires, s'édifieront en requalifiant qualitativement les sites concernés par une mixité fonctionnelle adaptée et où la mutation urbaine se devait d'être anticipée. De nouveaux services et usages y seront prévus en lien

avec le développement local, favorisé par une desserte en transports collectifs performants (ligne majeure de bus et TER).

Q : Y aura-t-il des pavillons dans la ZAC des Pierrins ?

R : La réalisation de lotissements traditionnels n'est plus possible sur les Pierrins.

La conception urbaine en cours d'élaboration prévoira des pavillons avec petits jardins conjugués à des formes urbaines novatrices.

Q : Les stationnements des voitures dans les nouveaux programmes sont insuffisants.

R : Faux. Tous les programmes respectent les règles du nombre de places de stationnement, voire plus. Le problème se pose d'abord en termes d'indiscipline des automobilistes et on ne peut pas multiplier à l'excès des zones disqualifiantes de parking. L'effort des pouvoirs publics et de la Ville en matière d'alternative dans les déplacements urbains "au tout voiture" est engagé mais demande du temps, de l'argent et nécessite de changer d'habitude. C'est un des défis environnemental majeur pour toutes les Villes.

Q : Avec la crise économique le grand projet urbain ViaSilva reste-il réalisable ?

R : Bien sûr. ViaSilva se construira petit à petit sur plus de 30 ans. C'est déjà bien commencé aux Champs Blancs. Cette écocité bénéficie et va bénéficier d'atouts très attractifs tels que sa structuration environnementale unique et sa desserte par le futur métro. La crise n'empêche pas les gens de vouloir se loger et l'évolution démographique sur l'agglomération rennaise ne s'arrêtera pas. Par la croissance locale qu'elle va apporter ViaSilva est même synonyme d'anti-crise et d'optimisme dans l'avenir.

Q : Pourquoi n'y-a-t-il pas plus de grands appartements dans les programmes immobiliers collectifs ?

R : Parce que la taille moyenne des ménages baisse (2,1 personnes/foyer) d'une part et parce que la cherté des grands appartements de type 5 à 110/120 m² de surface habitable, fait qu'ils ne sont pas assez compétitifs avec des pavillons de prix approchants.

Cependant dans les programmes de logements aidés, la Ville veille à faire prévoir suffisamment de grands logements pour l'accueil de jeunes familles avec enfants.

Q : Le grand parking de la Place du Marché sera-t-il supprimé pour laisser place à un programme immobilier ?

R : "Non, c'est une rumeur totalement infondée", a précisé Michel Bihan.

Q : Pourquoi autant densifier ?

R : Densifier ne signifie pas entasser en barres ou en tours.

Le propre d'une ville est d'être dense. La densité doit s'entendre comme une centralité où l'on trouve une proximité de services et d'usages dans une diversité des formes urbaines, avec un choix d'accès aux transports collectifs et une qualité dans l'aménagement de l'espace public. C'est la conjugaison harmonieuse de tous ces éléments qui participent à la qualité de vie en ville qui ne se mesure pas au nombre d'étages (l'exemple des Hauts de Bourgneuveuil réalisés il y a plus de 30 ans en est une illustration).

Déclaration de Michel Bihan : *"Un Maire ne fait surtout pas qu'expédier les affaires courantes, comme le demandait une personne du public le 8 décembre dernier.*

Le Plu reste un outil majeur au service de l'intérêt général et du développement socio-économique de la Ville. Nous sommes au XXI^e siècle, la conception de la Ville évolue et Cesson a la chance d'être considérée par tous comme une ville d'avenir.

Il faut savoir saisir notre chance et ne pas se tromper de destin pour notre Ville.

Comme mes prédécesseurs l'ont fait avant moi, il m'appartient de poursuivre et d'anticiper le développement adapté, raisonné et réfléchi de notre Cité dans une perspective de progrès et de croissance. La majorité des cessonnais(e)s m'a aussi élu pour ça en mars 2008."

L'information de concertation publique se poursuit avec l'exposition sur la révision du Plu 2012 depuis le 16 décembre au rez-de-chaussée de la mairie annexe jusqu'à mai-juin 2012. L'exposition est aussi en ligne sur le site internet, rubrique urbanisme.

Première nuit du sport et de la culture organisée le vendredi 3 février



Les associations peuvent encore se joindre, le 5 janvier, à la prochaine réunion de préparation de la nuit du sport et de la culture qui se déroulera le vendredi 3 février.

La 1^{re} nuit du sport et de la culture, organisée par la municipalité et les associations, se déroulera le **vendredi 3 février**, de 18h à minuit. C'est la 1^{re} action du Projet éducatif local (PEL) qui se concrétise. *“Le but de cette manifestation est de faire découvrir les différentes activités artistiques et sportives qui peuvent être pratiquées sur Cesson-Sévigné et plus globalement tout ce qui est proposé en termes de loisirs, dans un cadre convivial et festif, précise Anthony Bataller, directeur du service Éducation Jeunesse. Il y a eu une bonne mobilisation des acteurs, tant culturels que sportifs”.* La nuit du sport et de la culture, qui s'adresse aux jeunes de 10 à 18 ans, se déroulera dans les salles du dojo,

la halle des sports du lycée Sévigné, la salle Paul Janson. Les adultes sont invités à accompagner leurs enfants, notamment pour permettre aux plus jeunes de venir. *“Les associations sont mobilisées pour présenter leurs activités de façon ludique et accessible.”* Des surprises des écoles d'arts sont également programmées.

La buvette et la restauration seront assurées par la junior association de l'Étournel Ziva.

À noter : Les associations qui n'ont pas encore participé peuvent encore se joindre à la prochaine réunion, fixée le 5 janvier à 18h30, salle n°5 du centre de loisirs. **Gratuit.**

■ Renseignements au 02 99 83 52 00, service Jeunesse.



Installation Plomberie et Chauffage

Dominique Couapel
25, rue des Hougères
35230 Orgèze
06 96 50 51 31



Entretien et Dépannage Chauffage

Jean-Luc Gaudin
Immeuble Alizés - 22, rue de la Rigourdère
35610 Cesson Sévigné
09 82 10 38 58

Cent personnes à la réunion sur la ligne LGV



Une centaine de personnes a participé à la réunion publique sur la ligne LGV.

RFF et ERE EIFFAGE ont présenté mardi 13 décembre le dossier de la future ligne LGV sur la section Le Mans-Rennes (182 km). Une centaine de personnes a assisté à cette présentation suivie d'une partie finale questions/réponses avec la salle. Une douzaine de questions ont été posées par le public aux techniciens.

Les principales émanaient des représentants de l'association des habitants des hameaux Sud (Forge-Ray - La Salmondière) et portaient notamment sur les justifications de l'aménagement d'un bassin de rétention au Sud de la Chevalerie ainsi que sur l'amélioration des protections phoniques et visuelles au droit du passage de la LGV devant Forge.

Deux habitants du **lotissement du Tertre** ont questionné ERE-EIFFAGE sur le bruit à la sortie de la tranchée couverte du Bois de la Justice. Les techniciens ont précisé que le "boom sonique" ne se répercuterait pas du fait de la configuration technique et des matériaux de cette tranchée, même si la vitesse du TGV, à cet endroit, atteindra 200 Km/h. À propos de cet ouvrage celui-ci sera bien franchissable sur le dessus à pied.

En ce qui concerne certaines habitations proches de la future LGV des contrôles seront effectués (référés préventifs) par des techniciens indépendants.

Une question a également été posée sur la hauteur de l'ouvrage appelé "saut-de-mouton" après le viaduc et à l'entrée de la gare de triage permettant la connexion des voies de la LGV. Cette partie des travaux reste sous la compétence de RFF. L'ouvrage ferroviaire s'élèvera à 12 mètres de haut. RFF a également signalé d'importants travaux de terrassement à venir dès cet été au niveau du merlon, le long de l'entreprise GDE, après le Viaduc.

Une autre question a porté sur la possibilité d'un réexamen technique du rétablissement du chemin rural de Ray - La Chevalerie. Les techniciens d'ERE-EIFFAGE ont promis de revoir d'ici fin janvier la faisabilité d'un autre tracé et de son débouché sur la Route de Domloup, nouveau tracé dont le but serait de limiter la traversée automobile du village de Forge.

Prochaine étape de concertation : enquête publique relative au respect de la Loi sur l'Eau.

Rencontre avec les CE2 de Notre-Dame



Michel Bihan, le maire, a répondu à toutes les questions préparées par les élèves de CE2 de l'école Notre-Dame. À côté de lui, Régine Eon, professeur des écoles.

Le maire a reçu les 30 élèves de CE2 de la classe de Régine Eon de l'école Notre-Dame le jeudi 8 décembre. Les écoliers avaient préparé leurs questions.

1. Que faut-il faire pour être maire, faut-il faire des études particulières ?

Non, il n'y a pas besoin d'études particulières. Ce sont les personnes de plus de 18 ans inscrites sur les listes électorales qui désignent le maire.

2. Comment devient-on maire ?

On le devient par élection. Il faut se préparer, s'intéresser à la vie de la Ville. Il faut avoir envie de faire avancer la Ville.

3. Quand avez-vous été élu ?

En mars 2008.

4. Pourquoi faut-il un maire ?

Il faut bien que quelqu'un s'occupe de la commune ! Le maire n'est pas tout seul :

ici il y a 33 élus et les services municipaux.

5. Quelles sont les difficultés d'être maire ?

Il y en a beaucoup ! C'est très difficile de plaire à tout le monde.

6. Peut-on faire un autre métier en étant maire ?

Non, je ne pense pas. Si on a un autre métier, c'est très difficile à concilier.

7. À quel âge peut-on être maire ?

À partir de 18 ans. Après, il n'y a pas d'âge limite !

8. Combien de temps dure un mandat ?

6 ans. Mais le dernier avait duré 7 ans à cause de la tenue des élections présidentielles et législatives l'année d'avant.

9. Doit-on habiter la commune pour être élu maire ?

Oui, c'est obligatoire.

10. À quoi sert l'écharpe du maire ?

Le maire doit porter l'écharpe quand il célèbre les mariages et lors des cérémonies officielles. Il peut porter la ceinture quand il veut rétablir la police (ça ne m'est jamais arrivé).

11. Pourquoi avez-vous choisi d'être maire ?

C'est une question compliquée ! Il y a une part de choix personnel mais aussi collectif. Il faut être disponible et être intéressé par la fonction.

12. Avez-vous participé à d'autres élections que les élections municipales ?

Non.

13. Est-ce que le maire a une autorité judiciaire ?

Oui. Il est officier de police judiciaire.

14. En quoi consiste le travail d'un maire ?

Le travail, c'est de s'occuper de tout ! Son principal rôle est d'organiser le travail avec les élus des services de la Ville. Il faut veiller à ce que les finances se portent bien. Tous les jours, c'est être en contact avec les gens. Le travail est très diversifié.

15. En quoi consiste la journée d'un maire ?

Ça dépend des jours : parfois, il y a beaucoup de réunions. Il y a des rendez-vous

avec des habitants, des architectes, des commerçants... c'est assez différent. Je ne reçois pas d'élèves tous les mois : c'est une journée exceptionnelle.

16. Que préférez-vous dans votre mandat de maire ?

La relation avec les gens, aller à la rencontre avec les habitants et essayer de résoudre leurs problèmes.

17. Qu'avez-vous réalisé depuis que vous êtes maire et dont vous êtes le plus fier ?

On a fait beaucoup de choses. Je ne sais pas ce dont je suis le plus fier. Il y a des choses qu'on fait mais dont les gens ne s'aperçoivent pas. Les pistes cyclables, la salle de tennis de table sont plus visibles. On a fait quelque chose de bien pour les jeunes : le conseil municipal des jeunes.

18. Quel est votre grand projet actuel ? Et si les habitants ne sont pas d'accord ?

Le plus grand projet est de créer la Ville de demain, ViaSilva. Une ville différente de celle d'aujourd'hui. Il peut arriver que des habitants ne soient pas d'accord. Par exemple, les Rennais ne voulaient pas du métro et le maire de l'époque a tenu bon. Aujourd'hui, on va faire une 2^e ligne qui viendra à Cesson-Sévigné. Même s'il y a des critiques, le maire doit tenir bon. >>



>> **19. Est-ce que le maire est seul autorisé à marier les gens ?**

Non. Il peut déléguer à un élu de la commune.

20. À quoi sert une mairie ?

Elle sert à beaucoup de choses : l'accueil des gens, l'État civil pour les naissances et les décès, le service urbanisme pour construire une maison, le service Éducation Jeunesse...

21. Quels sont les différents services de la mairie ?

L'État-civil, le social, l'action culturelle, les sports et loisirs, les finances, la communication...

22. Quand doit-on obligatoirement s'adresser aux services de la mairie ?

Quand il y a une naissance, il faut la déclarer à la mairie. Lorsqu'il y a un décès aussi. Pour l'inscription à l'école aussi, ça

passer par la mairie. C'est pareil pour s'inscrire sur les listes électorales.

23. Qui est chargé du bon fonctionnement des services de la mairie ?

C'est le directeur général des services qui coordonne toutes les actions et les projets. Chaque année, la commune vote un budget. Et chaque service prévoit ce dont il a besoin. Par exemple, le centre culturel va être rénové en 2012.

24. Comment devient-on conseiller municipal ?

C'est l'élection par liste, qui compte autant de femmes que d'hommes, qui permet de devenir conseiller municipal. À Cesson-Sévigné, il y en a 33.

25. Les communes ont-elles le même nombre de conseillers ?

Non, c'est selon la taille de la commune. C'est proportionnel à la taille de la population.

26. À quelle date seront les prochaines municipales ?

En mars 2014 normalement.

27. Préparez-vous de nouvelles fêtes ?

La 1^{re} nuit du sport et de la culture aura lieu le 3 février. Des fêtes sont régulièrement organisées, notamment par les associations. À la fin du mois de juin, la Ville organise la Fête de l'été avec le traditionnel feu d'artifice.

28. Pourquoi avez-vous changé l'arbre du rond-point de la place "Carrick-on-Shannon" ?

Parce qu'il mourait. Il a été planté dans un endroit très rocheux qui ne convenait pas. On a planté un autre arbre, un Albizia, qui pousse sur les sols pauvres.

29. Quels sont les projets pour les enfants de la commune ?

Il y en a beaucoup : on voudrait développer les crèches, nous sommes en train d'améliorer le centre de loisirs. Une date à retenir : l'élection du conseil municipal des jeunes en mars 2012.



L'enquête publique sur la 2^e ligne de métro est ouverte



Les enquêtes publiques pour la ligne b du métro se déroulent en mairie jusqu'au 20 janvier.

Les enquêtes publiques pour **la ligne b du métro** se déroulent jusqu'au 20 janvier en mairie. Un rendez-vous important pour s'informer et s'exprimer sur le projet. **Deux stations de métro sont prévues à Cesson**, "Cesson-Viasilva" et "Atalante". Le projet de la ligne b est présenté dans des dossiers comprenant des **documents graphiques** et **divers documents explicatifs** (étude d'impact, résumé non technique de l'étude d'impact, évaluation socio-économique, avis de l'Autorité Environnementale sur le projet...). Deux agents sont présents pour vous guider et vous aider dans vos recherches. Deux commissaires-enquêteurs seront aussi sur place une fois par semaine pour répondre aux questions plus pointues : samedi 7 janvier, de 9h30 à 12h ; mardi 10, de 9h à 12h ; jeudi 19, de 9h à 12h ; vendredi 20, de 14h à 16h.

Vous pouvez donner vos avis, remarques sur les registres dans le bureau situé en face l'État civil.

Trois enquêtes ont lieu en même temps :

- la première enquête porte sur la demande de **Déclaration d'utilité publique (DUP)** et l'information du public sur les incidences du projet au titre de l'environnement. Cette procédure doit permettre de confirmer le caractère d'utilité publique du projet, de vérifier que l'opération est élaborée en toute connaissance de cause et permettre une meilleure information des citoyens, notamment au regard

des impacts du projet sur l'environnement.

- la seconde concerne **la mise en compatibilité des Plans locaux d'urbanisme (PLU)** des trois communes concernées : Saint-Jacques-de-la-Lande, Rennes et Cesson-Sévigné.
- enfin, la troisième, **l'enquête parcellaire**, a pour objet de déterminer avec précision les biens situés dans l'emprise du projet que Rennes Métropole sera amené à acquérir, d'identifier exactement les propriétaires concernés et de recueillir leurs observations.

À l'issue de ces enquêtes, la Commission établira ses rapports relatant l'enquête et les réactions du public. Elle donne son avis personnel et motivé dans les conclusions.

Sur cette base, le Préfet pourra prendre un arrêté d'Utilité Publique et un arrêté de cessibilité.

Comment donner son avis ?

Pour chacune des trois procédures conjointes (Utilité Publique, mise en compatibilité des Plans Locaux d'Urbanisme et enquête parcellaire) **un registre permet d'exprimer son avis** dans les bureaux d'enquête.

Il est également possible de transmettre ses remarques en postant un courrier à l'adresse suivante : Monsieur le Président de la Commission d'Enquête du Métro ligne b, BP 50129 - 4 avenue Henri Fréville - 35201 Rennes Cedex 2.

Un **site internet** est également à votre disposition avec le tracé (<http://www.metro-rennes-metropole.fr>).

Les travaux et études en cours

Axe Est-Ouest : les travaux démarrent début janvier



Les travaux de l'axe Est-Ouest vont débuter début janvier. Cette opération intègre la poursuite de la réalisation d'un site propre bus à haut niveau de services sur une longueur de 2,4 km, accueillant 6 points d'arrêt transports collectifs et 7 lignes du réseau Star dont les lignes majeures 6 et 4. Les travaux visent également à l'amélioration du confort et de la sécurité des liaisons douces (piétons, cycles). Un parc relais de 250 places sera créé sur l'ancien terrain des gens du voyage.

Les objectifs de l'opération :

- Mieux partager la voirie entre les différents modes de déplacement ;
- améliorer le réseau de transports en commun sur ce secteur ;

- répondre aux objectifs urbains et paysagers d'aménagement de l'espace public de Rennes Métropole.

Coût des travaux :

L'enveloppe financière s'élève à 25 578 000 € TTC (valeur mai 2006).

Déroulement des travaux :

- Démarrage en janvier, pour 18 mois environ ;
- travaux réalisés sous circulation ;
- mise en place d'itinéraire de délestage.



La Grande-Isle →

Des travaux ont été effectués du 30 novembre au 15 décembre à la Grande-Isle suite à l'étude réalisée par Louis Diard, botaniste au conseil général d'Ille-et-Vilaine, qui fixait la restauration du verger. Il a été procédé à l'abattage d'une rangée sur deux des pommiers sur le grand verger de 5 hectares pour permettre un entretien entre les rangs, un apport de lumière et plus d'espace pour les pommiers conservés. Les pommiers abattus ont été broyés sur place et le paillage a été laissé entre les rangées. Sur le petit verger de 2 hectares, un nettoyage au broyeur du pourtour a été réalisé pour permettre un accès d'entretien par la Ville et pour la servitude de passage et des pêcheurs. Le coût de l'opération s'élève à 10 764 € TTC. Au printemps 2012, il faudra nettoyer au pied des pommiers conservés et faire un élagage des branches basses. Pour l'hiver 2012, en fonction de la pousse de l'année, une réduction de la hauteur des pommiers est à prévoir.



La Fresnerie 2 ↓

Les travaux qui concernent un commerce et six logements vont redémarrer. Ils vont se poursuivre jusqu'en juin-juillet 2012.



Maison funéraire ↑

Les travaux de terrassement ont débuté.



Trois réponses autour du bilan de mi-mandat



Pour vous informer toujours d'avantage, voici trois réponses des élu(e)s de la majorité aux questions des habitants autour du bilan mi-mandat. Il est toujours possible de poser des questions à l'équipe municipale sur le courriel : bilan@ville-cesson-sevigne.fr

Le niveau d'imposition permet-il de faire face à tous les travaux engagés ?

Les taux d'imposition permettent de faire face aux travaux qui ont été drastiquement hiérarchisés. Les choix sont effectués en fonction des critères d'urgence pour la sécurité des bâtiments (Mapad, Carré Sévigné...), pour la performance des services et de la qualité d'accueil des citoyens (salle des mariages, salle du conseil municipal, archives municipales ...) ou encore par rapport à l'état insalubrité de salles qui nécessitaient des travaux ou la construction de nouvelles salles (salle de tennis de table...).

Quelles sont les autres recettes possibles pour une commune que les impôts ?

Les autres recettes proviennent des dota-

tions de l'État et des autres collectivités. Celles-ci sont faibles et en diminution. La dotation globale de fonctionnement à Cesson-Sévigné en 2010 est de 103 € par habitant. Elle est en moyenne de 236 € par habitant pour les communes de 10 000 à 20 000 habitants.

Les autres recettes relèvent des services publics communaux qui sont très nombreux à Cesson-Sévigné (piscine, golf, écoles d'arts ...). Si on tient compte des coûts de fonctionnement et des investissements, tous ces services sont déséquilibrés, comme tous les services publics. L'augmentation des tarifs n'est une solution pertinente ni socialement ni économiquement. Une augmentation trop importante de la tarification aurait des répercussions négatives sur la fréquentation des équipements qui fonctionneraient à vide avec des charges fixes incompressibles.

Les livraisons de logements sociaux permettent-elles aujourd'hui d'éviter les pénalités ?

La ville de Cesson-Sévigné a fortement fait progresser son taux de logements sociaux depuis 2008 (voir le CIM du 15/12/2011). Cependant le taux des 20 % imposés par la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) n'est pas encore atteint. L'effort doit être poursuivi pour plusieurs raisons. En premier, il faut permettre aux jeunes générations de s'installer à Cesson-Sévigné. C'est vital. Ensuite, il faut ouvrir la commune à la mixité sociale et compenser la décohabitation et le vieillissement de notre population. Enfin, la commune doit permettre aux personnes de réduire leur trajet domicile-travail. Éviter la surconsommation de terres agricoles est aussi une exigence que la ville s'impose. Le PLH (Plan local de l'habitat) offre un cadre plus large que celui de la loi SRU et implique Rennes-Métropole qui prend à sa charge une partie de la pénalité. Ce donnant-donnant constitue un levier important pour la commune pour atteindre ses objectifs.

Café mémoire : les prochains rendez-vous

Le "café mémoire" a lieu à la cafétéria de la piscine "L'Hippocampe" pour rompre l'isolement des personnes touchées par la maladie d'Alzheimer (ou maladies apparentées) et de leurs proches mais aussi échanger en toute convivialité. Ce rendez-vous est organisé un mercredi par mois de 15h à 17h. Il est gratuit, seules les consommations sont payantes. Des bénévoles

accueillent chaque participant. **Prochain "café mémoire" sur le thème "Et si ses refus étaient des caprices", le mercredi 11 janvier avec l'intervenante Catherine Auffret, psychologue.** Autres dates à retenir : les mercredis 1^{er} février et 7 mars.

■ **Contact : Martine Lorée au 02 99 83 52 00, affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr**

Elena : synthèse des ateliers



"Elena" (Élaborons Ensemble l'Avenir) est un projet autour de la qualité de vie en fonction du ressenti des habitants d'un territoire. La synthèse des ateliers s'est déroulée lundi 14 décembre à l'espace Grippé. Elena Lasida, chef de projet, enseignante-chercheur à l'institut catholique de Paris a fait le point en fin de réunion. Elle a relevé trois mots-clés de ce qu'avaient dit les gens :

- **la peur de l'inconnu** (crainte de la ZAC des Pierrins, les gens ont du mal à imaginer les futurs lieux, ce qui est lié à un manque de connaissances) ;
- **un rapport au rêve** : la Zac est une perspective future qui peut faire rêver : c'est une posture constructive, un espace où les citoyens peuvent réinventer certaines choses ;

- **un besoin de termes communs** : les habitants ont envie de comprendre les enjeux, d'avoir de l'information. Il est nécessaire de trouver un vocabulaire commun pour réfléchir et construire ensemble.

Les perspectives :

Les participants ont demandé à refaire des ateliers mais sur des thèmes plus précis. Le projet a un espace évolutif, l'espace qui va être construit va évoluer en fonction des habitants.

Les personnes présentes étaient d'accord pour se donner du temps : les habitants veulent une mutation lente et respectueuse.

Avis d'ouverture d'enquête publique

Par Arrêté Municipal en date du 2 décembre 2011, le maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique en vue d'un déclassement d'une partie du domaine public au droit du 48, square de la Fosse aux Moines dans le cadre de la vente à un particulier. Jean-Yves Descottes a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête publique seront déposés à la mairie de Cesson-Sévigné au service Affaires Générales du mercredi 11 janvier au jeudi 26 janvier aux jours et horaires habituels d'ouverture de la mairie sauf

les jours fériés et le samedi matin (le lundi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h, du mardi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 et le vendredi de 8h30 à 16h) afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à la mairie de Cesson-Sévigné. Le commissaire enquêteur recevra en outre personnellement en mairie de Cesson-Sévigné toutes les observations qui pourront être faites sur l'aliénation : le jeudi 12 janvier de 9h à 11h ; le vendredi 27 janvier de 15h à 16h.

Un présentoir Star à l'accueil de la mairie



Depuis quelques semaines, des présentoirs Star ont été installés dans les accès publics de toutes les mairies des communes de Rennes Métropole. Plus besoin de se déplacer à Rennes pour avoir sa carte KorriGo et acheter son titre de transport. Dans ces présentoirs, les usagers peuvent trouver 10 informations Star essentielles pour bien voyager (plans, fiches horaires de la commune, guide des tarifs) mais également des kits enveloppes "Votre Star à domicile". Ils contiennent le formulaire de demande de carte korriGo, un dépliant "abonnement" pour choisir le tarif Star adapté à son âge et à la fréquence de ses déplacements, une enveloppe Star (déjà affranchie) pour recevoir, chez soi, sa carte KorriGo personnelle.

Pour rappel, il est également possible d'acheter des titres de transport ou de recharger sa carte KorriGo dans les commerces agréés Star de Cesson-Sévigné : Mag Presse, centre commercial de la Rigoudière ; Tabac Presse, centre commercial Bourgchevreuil ; Presse, centre commercial Beausoleil ; Le Cessonnois, 11, place de l'église ; Bray'bar, 48 rue de Bray.

Reconstruction de l'aqueduc de la Minette : un grand chantier au cœur de la forêt de Rennes

Alors que la sécheresse de cet automne 2011 nous rappelle que l'alimentation en eau potable peut être fragilisée par les événements climatiques, le SMPBR (Syndicat Mixte de Production d'eau potable du Bassin Rennais) mène actuellement un chantier d'envergure pour renforcer son réseau d'adduction. Plus de 28 km de canalisations de gros diamètre, soit un linéaire équivalent à la rocade de Rennes (31 km), sont en cours de pose en forêt de Rennes afin de reconstruire l'aqueduc qui alimente en eau potable Rennes et sa région depuis 1883.

La reconstruction de l'aqueduc de Rennes I-II est le plus important chantier de ce type qu'a connu l'agglomération depuis 30 ans. Les 28 km de canalisations d'eau vont

permettre d'acheminer en toute sécurité sans aucune fuite depuis la nouvelle usine de Mézières-sur-Couesnon jusqu'à Rennes. En effet, malgré un entretien régulier important et les travaux de renouvellement menés depuis plusieurs années, l'aqueduc actuel perd entre 300 000 et 1 000 000 m³ d'eau par an.

Le chantier se déroule actuellement en forêt de Rennes. À l'achèvement de ce premier segment de 9 km en janvier, les équipes commenceront les travaux à Rennes au départ du réservoir des Gallets et dans la rue Xavier Grall puis Cesson-Sévigné avec la route de Fougères traversée de mars à août 2012. Le coût total de l'opération s'élève à 15 400 000 € HT.

La municipalité invite les seniors, le 18 février 2012

Le traditionnel repas offert par la Ville à nos aînés aura lieu le **samedi 18 février** à 12h, au Carré Sévigné. Il est réservé aux personnes âgées de 69 ans et plus (69 ans au 1^{er} janvier 2012). En 2011, 531 personnes étaient présentes après s'être inscrites. Pour les conjoints de moins de 69 ans, une participation de 15 € au repas est demandée. Vingt jeunes assureront le service et l'association Cesson Retraite Active s'occupera de l'animation.



BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom Prénom

Adresse

Date de naissance

Je viens seul(e)

Je viens en couple

Âge du conjoint

Ce bulletin (avec le règlement pour le conjoint de moins de 69 ans) est à déposer ou envoyer à l'accueil du service Social de la mairie avant le 29 janvier, dernier délai.

■ Renseignements au 02 99 83 52 00, m.él. : affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr

Salon de l'étudiant du 12 au 14 janvier à Rennes

Le salon du Lycéen et de l'Étudiant se déroulera du 12 au 14 janvier au parc des expositions de Rennes. Cet événement incontournable, en partenariat avec l'Étudiant, l'Académie de Rennes et le Conseil régional de Bretagne, vous permettra de peaufiner votre orientation et votre projet professionnel. Tous les types d'établissements et de cursus seront représentés et vous saurez tout des poursuites d'études possibles en fonction de votre niveau, de votre spécialité et de votre objectif. Des rencontres-débats, des conférences, vous révéleront toutes les possibilités d'études qui s'offrent à vous et qui correspondent à votre profil.

■ Renseignements sur le site :
www.letudiant.fr



L'atelier de réadaptation à l'effort évolue



Depuis le 19 janvier 2011, la piscine sport et loisirs propose un atelier d'activité physique à travers la gym douce à des femmes en rémission après un cancer. Cet atelier est ouvert aux femmes de Cesson-Sévigné et des communes limitrophes ne possédant pas de piscine. Sa durée, de 6 mois, a pour objectif d'amener progressivement la personne vers une activité en association ou municipale classique.

Jusqu'à présent, après la séance de gym, un accès libre aux bassins aquatiques était proposé. **À la suite de souhaits formulés par les femmes reçues par la médecine du sport**, le temps de piscine sera encadré par un éducateur qui dispensera un atelier de réadaptation à l'effort en milieu aquatique, à partir du 1^{er} janvier.

Pour y avoir accès, un accord de la médecine du sport, de l'oncologue ou du radiothérapeute est nécessaire (certificat médical à présenter lors de l'inscription ou de la 1^{re} séance).

L'atelier aura lieu le mercredi de 11h à 12h45 :

- 11h-11h30 : gym douce avec Pascal Lemétayer, éducateur sportif et praticien de la méthode Feldenkrais (prise de conscience par le mouvement).
- 12h15 à 12h45 : réadaptation à l'effort en milieu aquatique encadré par Laëtitia Tartufare.

■ Renseignements à la piscine municipale
au 02 99 83 52 10

Don de sang

La prochaine journée du don du sang aura lieu le **jeudi 5 janvier**, de 10h à 13h et de 15h à 19h à l'Espace de Grippé. Au total, 547 personnes se sont présentées au cours de l'année 2011 pour offrir leur sang et/ou leur plasma. Grâce à leur **geste solidaire**, elles ont contribué à **sauver des vies**. 50 personnes se sont présentées pour la 1^{re} fois : l'association pour le don de sang bénévole de Ces-

son-Sévigné les encourage non seulement à revenir mais également à faire des adeptes autour d'elles. En effet, 550 dons sont nécessaires chaque jour en Bretagne. Pour cette première collecte de l'année à Cesson-Sévigné (4 autres suivront en 2012), des crêpes confectionnées par les membres de l'association seront traditionnellement offertes à tous les donneurs.

Causes communes



Un nouvel **espace de discussion** s'ouvre aux **habitants de Rennes Métropole**.

Le principe est simple : inscrivez-vous pour faire partie d'un panel et répondez aux enquêtes régulièrement lancées, sur des sujets variés. Thèmes d'actualité, projets de la Ville de Rennes et de Rennes Métropole, évaluation des journaux ou des campagnes de communication... Une démarche de démocratie participative, pour "prendre le pouls du territoire".

La **première enquête** concerne les **magazines bimestriels des deux collectivités**, Rennes Métropole Magazine et Les Rennais.

Qu'en pensez-vous ? Quels articles avez-vous lu ? Trouvez-vous les contenus intéressants ? À vous de répondre.

En devenant membre de Causes Communes, vous pouvez également consulter les résultats des enquêtes, réagir à des questions d'actualité dans le cadre d'ateliers de discussion en ligne et consulter les points de vue de chacun. Un point important : les réponses aux questionnaires sont anonymes et les informations personnelles transmises dans le cadre de Causes Communes demeurent strictement confidentielles.

■ <http://www.causes-communes.fr>



L'équipe de l'opposition vous présente ses vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour vous, vos familles et vos proches.

La crise frappe à la porte et l'année 2012 sera sans aucun doute difficile. Gageons que la majorité socialiste prenne enfin conscience des réalités économiques. De même, espérons qu'elle acceptera

d'entendre l'aspiration des Cessonnais, à vivre dans une ville à l'urbanisme équilibré.

Nous restons à votre service et à votre écoute.

Prochaine permanence :
 Madame Chantal CABARBAYE,
 samedi 28 janvier 2012 de 10h à 12h,
 local de l'opposition, Maison des associations, Touche Ahlin.

Le Groupe du Centre et de la Droite

Contact: francoise.gobaille@wanadoo.fr, 06 78 10 95 24

Menus du 2 au 15 janvier

Lundi 2

- **Potage bio**
- Cordon-bleu avec haricots verts
- Yaourt nature sucré
- **Pomme bio**

Mardi 3

- Carottes râpées/salade verte
- Pommes de terre à la savoyarde
- Cantadou
- Entremets praliné

Mercredi 4

- Pomelos
- Couscous de poulet
- **Fromage blanc bio**
- Ananas au sirop

Jeudi 5

- Chou rouge aux pommes/salade d'endives
- Boeuf aux oignons avec printanière de légumes
- Camembert
- Galette des Rois

Vendredi 6

- **Potage bio**
- Blanquette de poisson avec riz créole
- Tome noire
- Poire

Lundi 9

- Betteraves râpées /Pomelos de Chine
- Échine ½ sel avec lentilles
- Fondu président
- Liégeois chocolat/entremets

Mardi 10

- **Potage bio**
- Pot au feu et ses légumes
- Brie
- Orange

Mercredi 11

- Macédoine de légumes
- Filet de dinde au jus avec riz aux champignons
- Yaourt aromatisé
- **Pomme bio**

Jeudi 12

- Semoule fantaisie/salade mexicaine
- Poisson pané citron avec purée de brocolis au **lait bio**
- Fromage frais sucré
- Clémentines

Vendredi 13

- **Potage bio**
- Spaghetti bolognaise
- Mimolette
- Purée pomme banane
- Cocktail de fruits

BRÈVES • BRÈVES • BRÈVES • BRÈVES • BRÈVES • BRÈVES

Architecte conseil

L'architecte conseil a pour mission de répondre à vos questions en matière de construction neuve, de réhabilitation, de modification ou d'aménagement des abords de votre maison avant le permis de construire. Yannick Perrez tiendra **une permanence en mairie les mardis 10 et 24 janvier** de 9h à 12h.

■ Prendre rendez-vous auprès du service Urbanisme au 02 99 83 52 00.

Allô parlons d'enfants

Allô parlons d'Enfants est un service téléphonique de l'association des Amis les Rochers. Il permet d'écouter anonymement, de soutenir, d'informer et d'orienter les familles et les professionnels de l'enfance rencontrant des questionnements, des inquiétudes ou une situation conflictuelle vis-à-vis d'un jeune. *Allô parlons d'Enfants* est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 12h à 20h, les mercredis de 10h à 20h et les samedis matin de 10h à 14h. Ce service gratuit est accessible par un numéro fixe non surtaxé, y compris depuis un portable.

■ Tél : 02 99 55 22 22

Café des parents



Le prochain café des parents aura lieu le **jeudi 12 janvier** à 12h à la cafétéria du Carré Sévigné. La thématique sera : "Savoir dire non, entrer en conflit, à quoi bon ?" Animé par une spécialiste, ce temps est réservé aux parents pour échanger, discuter sur différentes thématiques en lien avec la parentalité. Entrée libre. Possibilité d'apporter son repas. Café et thé sont offerts aux participants.

■ Renseignements auprès de Martine Lorée au 02 99 83 52 00.

ÉTAT CIVIL

DU VENDREDI 2 AU JEUDI 8 DÉCEMBRE

Naissances

- Ange PARLAPIANO PICARD
 - Victor LARGERON
- Johane SAUFFISSEAU MARREC
 - Marin LE GAL
 - Noé MARCHAND
 - Firas BEN AMAR
 - Alix GUILLAUD

Décès

- Simone CHAUVEL épouse TANGUY, 78 ans
 - Adrien JOUANNY, 91 ans
 - Guy VAN DE WIELE, 89 ans
- Aimée THOMAS, épouse TALIBART, 79 ans
 - Laurent HONNART, 47 ans



79 bd de Dézerseul • 35510 Cesson-Sévigné
Tél. : 02.99.83.33.15 • Fax : 02.99.83.43.26

Maçonnerie
Neuf et rénovation
Eco-construction

UN CROSS DE NOËL SOLIDAIRE SUR LE MAIL DE BOURGCHEVREUIL



Les élèves de l'école élémentaire Bourgchevreuil ont couru sur le mail de Bourgchevreuil à l'occasion du cross de Noël solidaire mardi 13 décembre. Cette année, le cross a permis de récolter des fonds pour l'association d'échanges solidaires Cesson Dankassari, créée

en mars 2009, et qui mène un projet de coopération avec le Niger. Au total, environ 300 € ont été récoltés. Ils serviront aux nourrissons de la ville de Dankassari. L'association s'est également déplacée à l'école il y a quelques semaines pour expliquer son action aux élèves.

DES JEUX ET DES DENRÉES ALIMENTAIRES REMIS AUX RESTOS DU CŒUR



Les élus du Conseil Municipal des Jeunes (Cmj) ont remis des jeux et des aliments récoltés à l'occasion du troc jeux qu'ils avaient organisé le 27 novembre à André Roussel, chargé des manifestations et de la communication des Restos du Cœur, lors du conseil du 13 décembre. Les denrées collectées vont

permettre d'assurer 50 repas. "J'ai été très heureux de travailler avec vous, a indiqué André Roussel, c'est la 1^{re} fois que nous travaillons avec un conseil municipal de jeunes. Ce qui est important, c'est l'investissement que vous avez mis dans cette action."

1^{re} Participation à la Biennale de Saint-Malo



La Ville de Cesson-Sévigné a participé pour la 1^{re} fois à la 3^e édition de la Biennale de l'égalité femme/homme qui s'est déroulée à Saint-Malo le vendredi 9 et samedi 10 décembre, en étant présente sur le même stand que la Ville de Rennes.

Sur la photo, Jocelyne Bougeard, présidente de l'AFCCRE (association française du conseil des communes et des régions de l'Europe), adjointe au maire de Rennes, déléguée aux temps de la ville et aux droits des femmes ; et Sylvie-Marie Scipion, adjointe à la communication, aux jumelages et aux nouvelles technologies.



Les frères Chaix classés 7^e à l'émission Incroyable Talent

La finale de l'émission *Incroyable Talent* s'est déroulée mercredi 14 décembre sur M6. Gaëtan et Godefroy Chaix se sont classés 7^e sur 12 avec leur numéro d'avions de voltige radiocommandés. Un bon moyen de se faire connaître pour les deux Cessonnais.



Un air de Noël dans les halls d'immeubles

Dans le cadre du partenariat entre le bailleur social Habitat 35, le service Social et le service Éducation Jeunesse, des enfants de l'école élémentaire Bourcchereuil ont fabriqué des décorations de Noël et les ont installées le mardi 13 décembre dans les halls avec les résidents des immeubles des 10 et 12 rue de la Chalotais et 52 rue de Belle-Épine. Ils ont ensuite partagé un goûter. L'objectif ? Favoriser le lien social et l'intergénérationnel.



Noël des Cessonnais : un moment de partage



Le Noël des Cessonnais organisé par le service Social dans le hall du centre culturel mercredi 14 décembre a connu un beau succès. Tous les dessins des enfants qui ont participé au concours étaient exposés dans le hall, ainsi que des dessins du centre de loisirs maternel, l'espace-jeu Pomme d'Api, le périscolaire de Beausoleil, l'association CVB pour le patchwork, Art et poésie pour les tableaux. Pour les adultes, Waltrop avait préparé un vin chaud et des gâteaux. Les enfants n'étaient pas oubliés : ils se sont régalés de friandises et gâteaux. Le Père Noël récompensera les plus beaux dessins des enfants, le mercredi 4 janvier au cours d'un après-midi festif.

RENCONTRE ENTRE COLLÉGIENS ET LYCÉENS



L'attente des résultats.

Les élèves de 3^e A du collège Bourgchevreuil et les élèves de 2nde 6 se sont retrouvés au collège le vendredi 9 décembre pour la proclamation des résultats du concours de nouvelles policières. Chaque élève a en a rédigé une. Les collégiens ont lu les nouvelles des lycéens et ont choisi les trois meilleures et inversement. L'objectif ? *"Faire écrire avec une motivation"*, selon les professeurs de français Ingrid Lesueur et Danielle Glin, à l'origine du projet. Les professeurs documentalistes du collège et du lycée, Christine Cano et Florence Caraes, ont aidé pour l'organisation.

Les élèves se retrouveront en mai. Ce sera l'occasion pour les 3^e de découvrir le lycée.

Les résultats :

1^{er} prix : Mathieu Quéré (catégorie lycée), Sophie Chu (catégorie collège)

2^e prix : Laetitia Desancé (catégorie lycée), Marie Boddils (catégorie collège)

3^e prix : Arnaud Marion (catégorie lycée), Clémentine Gallay (catégorie collège).



Les lauréats.

REPAS DE NOËL : UN MOMENT DE CONVIVIALITÉ



Résidence Automne

Ambiance festive pour les fêtes de fin d'années dans les résidences des personnes âgées. Le traditionnel repas de Noël s'est déroulé mardi 13 décembre au foyer-logement de la résidence Au-

tomne et jeudi 15 décembre à l'Ehpad Beausoleil. Il est possible pour les personnes extérieures de prendre leur repas à la résidence Automne.

■ Tél : 02 99 83 29 29.



Résidence Beausoleil

SENSIBILISATION AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE AUPRÈS DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Des constats croissants de manquements aux règles d'économie et de respect des installations : Michel Bihan, le maire ; Raymond Trichard, adjoint chargé des sports et des loisirs ; et Philippe Lohou, directeur du service des Sports et Loisirs ont constaté régulièrement des dysfonctionnements lors de leurs passages sur les sites. Chaque semaine, une liste des constats est établie par Gilles Turgis, responsable des équipements sportifs. Des mails ont été envoyés régulièrement aux associations concernées ainsi que deux courriers sur les 18 mois à toutes les associations mais sans résultat sur la durée. Les deux réunions organisées en 2009 et 2011 ont également eu peu d'effets.



L'éclairage du palais des sports est énergivore.

Vers une charte des équipements :

Des démarches sont en cours de mise en place avec un contrôle plus précis de la part des gardiens, une réunion de sensibilisation aux économies d'énergie dès 2009, un règlement intérieur des installations remis à jour et affiché, le nouveau calcul des aides indirectes aux associations est présenté lors de l'entretien avec les élus et les services pour les sensibiliser aux coûts de fonctionnement, des conventions de mise à disposition des équipements remaniées, des fiches de pointage à remplir par les encadrants sur chaque créneau utilisé (mises en place dans la salle de musculation de l'espace sportif Bourgchevreuil puis à généraliser).

Des moyens plus dissuasifs face au laxisme ambiant :

Le message ne passe pas lorsqu'il est seulement donné aux présidents. Faudra-t-il en arriver à appliquer des sanctions, avec des suppressions de créneaux ? Cela a été fait pour la 1^{re} fois au palais des

sports pour le pôle Espoirs le 13 décembre. *"Nous allons nous adresser à l'ensemble des présidents et encadrants utilisateurs, précise Philippe Lohou, directeur du service des Sports et des Loisirs. En définissant en particulier avec les encadrants pour chacun des équipements une liste des actes préventifs, en les réunissant à partir de janvier pour les interroger sur leur façon d'utiliser les lieux. Nous insisterons notamment sur le nombre minimal d'utilisateurs par créneau."*

Le créneau horaire ne sera plus la référence, il sera demandé aux usagers des précisions sur les temps occupés à entrer sur le site, saluer ses copains d'entraînements, se changer, puis après la séance se doucher et quitter le site, moments qui ne nécessitent pas d'éclairage. *"Cette réflexion est notamment importante pour les éclairages du palais des sports, des stades de Dézerseul et de la Valette, du stade Roger Belliard, qui font l'objet d'allumage sur tout ou partie des projecteurs sur des durées beaucoup trop importantes et très énergivores."*

Des aménagements sont en cours pour économiser les fluides :

- Outils de programmation du chauffage sur des amplitudes horaires réduites et des températures réduites. Retirer les procédés de réglages manuels accessibles aux usagers ;
- Dispositifs d'allumage/extinction des lumières facilités ;
- Détecteurs de présence.

Les priorités 2012 d'aménagement concernent les 3 stades, l'espace sportif Bourgchevreuil et le palais des sports (multi-usages).

Des travaux ont déjà été réalisés sur les tennis municipaux pour optimisation électrique (éclairage et borne de contrôle d'accès).



L'éclairage du stade d'eaux vives est aussi très énergivore.

La vue, c'est la vie !

Apportez vos anciennes lunettes obsolètes à "L'optique des Arcades" 13, Mail Bourgneuf. Après restaurations minutieuses de ces équipements visuels, avec l'aide d'une stagiaire, Rémi Menger, opticien-lunetier-optométriste, diplômé d'État, redonnera vie à ces équipements visuels et rendra ainsi la vue aux indigents et miséreux de la planète. En 2011, ce sont près de 250 équipements visuels qui ont été donnés à une association Franco-Américaine du Sud pour la Bolivie, le Pérou.

- **"Aidez la recherche pour l'amélioration de vue" : dons à l'association "Retina France" avec reçu de défiscalisation : 2, Chemin du Cabriol - BP 62 31770 Colomiers Cedex, Tél : 08 10 30 20 50**

Qualité de la distribution de l'eau



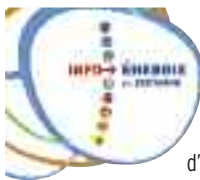
Dans le bulletin édité le 9 décembre, l'ingénieur principal d'études sanitaires déclare que l'eau est de bonne qualité et répond, au regard des paramètres analysés, aux limites réglementaires de qualité.

CHAUDET
P a y s a g e
Spécialiste du jardin de ville

- Agrément Service à la Personne
- Entrées à l'année
- Menuiserie de jardin
- Plantation
- Élagage
- Abattage
- Taille de haie

02 99 41 08 30
Arbustes - paysagiste D.E.E.S.

Confort thermique et chauffage



La notion de confort est subjective. Plusieurs paramètres entrent en ligne de compte dans cette définition : la température de la pièce, le taux d'humidité de l'air, les courants d'air chaud et froid, l'uniformité des températures dans les pièces. Mais aussi, la qualité de l'isolation des parois donnant sur l'extérieur et la réduction de l'écart de température entre la tête et les pieds sont des facteurs prépondérants dans la sensation de confort.

L'isolation thermique : clé de voûte du confort

L'isolation permet de limiter les déperditions de chaleur au niveau de l'enveloppe de la maison et ainsi de réaliser d'importantes économies d'énergie. Elle nécessite la prise en compte de plusieurs paramètres : le type et le coût des isolants, la qualité des matériaux des murs porteurs, les choix architecturaux, les critères écologiques, l'impact sur la santé...

En isolant l'enveloppe de son logement (murs, toiture, fenêtres, plancher), on réduit à la fois les déperditions et, en parallèle, on améliore le confort en réduisant l'effet "paroi froide". En effet, la température des parois d'une pièce a autant d'importance que celle de l'air puisque la "température ressentie" correspond à une moyenne entre la température de l'air et celle des parois.

Choisir son mode de chauffage

Le chauffage est soit à circulation d'eau chaude, soit électrique. Le premier fonctionne avec n'importe quelle énergie : chaudière à gaz naturel ou propane, à fioul ou à bois, chaudière électrique, pompe à chaleur, capteurs solaires... Le second est exclusivement dépendant de l'électricité qui alimente les panneaux rayonnants, les convecteurs, plafonds rayonnants ou planchers chauffants. Si les frais d'entretien d'une installation tout électrique sont quasi nuls, les notes d'électricité peuvent en revanche vite grimper...

Quel que soit votre projet dans l'habitat neuf ou ancien, l'un des critères à étudier de près reste le coût d'exploitation. N'hésitez pas à vous faire assister par votre Espace Info Énergie capable de vous conseiller et estimer votre future consommation énergétique.

- **Pour en savoir plus : Espace Info Énergie de l'ALEc (clé) - 20, av des Français Libres à Rennes. Tél : 0 820 820 466. Permanences du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30. Site : www.bretagne-energie.com**

RANDONNER AVEC SOBHI SPORT AVENTURE



Valentin, stagiaire ; Carole Cotin, cogérante ; Mickaël Lecallecenc, vendeur ; Valérie Daniel, cogérante.

Carole Cotin et Valérie Daniel ont ouvert depuis le mois de septembre Shobhi Sport, un magasin dédié à la randonnée. *“Nous avons souhaité ouvrir un magasin spécifique dans la randonnée et le trail, au vu de la demande pour les produits techniques constatée dans le magasin que je tiens à Rennes”* explique Carole Cotin. Pourquoi s’installer à Cesson-Sévigné ? *“Parce que c’est une commune dynamique !”* L’objectif des deux cogérantes associées à Noureddine Sobhi est d’apporter du conseil, des expériences. *“Nous faisons de la course à pied et nous sommes adhérentes à Laillé et à Élan Cesson.”* Elles pratiquent aussi la marche à pied et adorent les voyages.

Parmi les produits proposés, des chaussures, du textile, de l’équipement et des accessoires pour la

randonnée, le trail, le triathlon, le trek et la marche nordique.

Le magasin est aussi un lieu d’échanges : des regroupements d’associations sont organisés. En projet, “la cantine du voyageur”, qui permettrait à des gens de raconter leurs voyages.

Pratique : Sobhi Sport Aventure est ouvert le lundi, de 14h30 à 19h et du mardi au samedi, de 10h à 19h. Sobhi Sport Aventure.

■ **Sobhi Sport Aventure - 29, rue de Bray.**

Tél : 02 99 26 35 93,

Mél. : sobhi-aventure@orange.fr, site :

www.randonnez-comme-vous-voulez.com

Vous avez la possibilité de passer vos petites annonces dans la rubrique spéciale "Petites annonces" du site de la ville de Cesson-Sévigné: www.ville-cesson-sevigne.fr

La mairie ne saura être tenue pour responsable de tout préjudice direct et indirect découlant de votre utilisation des petites annonces du CIM.

OFFRE D'EMPLOI

ADMR (association du service à domicile) Cesson Vern Chantepie recrute des **aides à domicile** pour entretien du logement, du linge et aide aux courses ; éventuellement garde d'enfants. Travail cer-

tains week-ends. Horaires variables. Véhicule indispensable. CDI de 25h à 32h. Débutant accepté. Tél : 02 99 83 70 74.

DEMANDES D'EMPLOI

Jeune fille sérieuse et expérimentée, propose de **garder vos enfants** en semaine, en week-end et pendant les vacances scolaires. Avec ou sans aide aux devoirs. Tél : 06 16 15 15 03 ou 02 99 83 20 68.

Monsieur **propose multiservices** entretien espaces verts, travaux peintre intérieur et extérieur, nettoyage karcher, plomberie, électricité. Paiement Cesu. Tél : 06 19 45 90 12.

Monsieur **propose travaux espaces verts**, conseil végétal, création, plantation, entretien de massifs et de haies, tonte de pelouse, évacuation de petits déchets possible. Paiement Cesu accepté. Tél : 02 23 45 06 94.

Femme de ménage expérimentée **propose heures de ménage et de repassage** chez particuliers. Chèque emploi service accepté. Tél : 06 30 67 58 49.

Mère de famille, professeur des écoles, diplômée de l'éducation nationale, **donne cours de soutien**, aide aux devoirs du CP à la 5^e. Tél : 06 47 04 38 55

Donne **cours particuliers à domicile** en histoire-géographie, SVT, anglais, français et espagnol. Solide expérience de la 6^e à la terminale. Déplacement possible. Tél : 06 27 87 75 18.

Femme dynamique **recherche emploi d'auxiliaire de vie** de jour et de nuit. Déplacement possible. Tél : 06 82 32 60 86.

DIVERS

Perdu chapeau de country noir au marché de Noël de Cesson-Sévigné le samedi 3 décembre à 18h30. Tél : 02 99 83 17 00.

Personne cherche une autre pour **marcher 1 ou 2 fois par semaine**. Tél : 02 99 83 22 63

Service "Baby-sitting"

Un classeur-répertoire "Baby-sitting" est à la disposition des familles en recherche de garde occasionnelle pour leurs enfants. Le classeur est consultable à la Maison des Jeunes L'Escale.

- Les jeunes intéressés pour rejoindre le dispositif sont invités à contacter Virginie Madec, animatrice jeunesse à l'Escale : 02 99 83 52 00.

- Les familles intéressées pour participer au dispositif peuvent se renseigner à l'accueil de la direction Action Sociale et Solidarités.

■ **Renseignements auprès de Martine Lorée au 02 99 83 52 00.**

LE PETIT Cim

SUPPLÉMENT JEUNESSE • CULTURE • SPORTS • ASSOCIATIONS • CINÉMA

DATES À RETENIR

Informations au 02 99 83 52 00 (Direction sports et loisirs). L'info municipale en continu :

www.ville-cesson-sevigne.fr

RUBRIQUES : CULTURE, SPORTS
ET ÉDUCATION JEUNESSE



JANVIER

- MERCREDI 4 : **après-midi festif** pour les 3-8 ans dans le cadre du concours du plus beau dessin. *Carré Sévigné à 15h.*
✳ ORG. : VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ.
- JEUDI 5 : **collecte de sang.** *Espace Grippé, de 10h à 13h et de 15h à 19h.*
- DU 10 JANVIER AU 3 FÉVRIER : **exposition photographique** "Pêche en mots salés" de Catherine Le Goff. *Hall du centre culturel. Entrée libre.*
✳ ORG. : VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ.
- MERCREDI 11 : **café mémoire**, de 15h à 17h, à la *cafétéria de la piscine "l'Hippocampe".*
✳ ORG. : VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ.
- JEUDI 12 : **café des parents.** *Cafétéria du Carré Sévigné à 12h15. Entrée libre et gratuite.*
✳ ORG. : VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ. INFOS : 02 99 83 52 00 (MARTINE LORÉE).
- VENDREDI 13 : **vœux au monde économique et aux associations**, *Carré Sévigné à 19h.*
✳ ORG. : VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ.
- DIMANCHE 15 : **spectacle du pôle Musique et Danse et Bal de traverse.** *Auditorium du centre culturel à 16h. Entrée libre.*
✳ ORG. : VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ.
- MARDI 17 : **Connaissance du monde** sur Saint-Jacques-de-Compostelle. *Cinéma "Le Sévigné" à 17h30.*
- DU VENDREDI 20 AU DIMANCHE 22 : **"Batailles intimes"** de Jean-Michel Ribes. *Auditorium du centre culturel. Tarifs : 7 €, réduit 5 €.*
- SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 : **tournoi de judo** et championnat régional juniors. *Palais des sports.*
✳ ORG. : OCC JUDO.
- VENDREDI 27 : **grande soirée de l'OCC football**, à 19h, au *Carré Sévigné. Ouverte à tous.*
✳ ORG. : OCC FOOTBALL.
- VENDREDI 27 : **Escal'en'Scènes.** *Maison des jeunes à l'Escale, à 20h30. Gratuit.*
✳ ORG. : VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ.
- DIMANCHE 29 : **tournoi des Rois du handball.** *Palais des sports.*
✳ ORG. : OCC HAND.

FÉVRIER

- VENDREDI 3 : **1^{re} nuit du sport et de la culture**, de 18h à minuit, dans les salles du dojo, la halle des sports du lycée Sévigné, la salle Paul Janson.
✳ ORG. : VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ.

JEUNESSE

Culture(s) en Trans



Les jeunes reporters ont été interviewés dans les studios de Canal B.

Notre équipe de jeunes reporters composée de Canelle, Rakhi, François et Antoine a pu découvrir les dessous de la 33^e rencontre des Transmusicales de Rennes. Armés d'un pass presse, ils ont interviewé professionnels, bénévoles et festivaliers à la recherche d'anecdotes drôles, émouvantes, choquantes... afin de réaliser un journal intitulé *Souvenirs de Trans*. Cerise sur le gâteau, nos jeunes reporters ont été interviewés dans les studios de Canal B (radio locale) par Julianna, animatrice de l'émission matinale Wake Up Call. Ils ont donc pu présenter leur démarche et expliquer le projet.

Prochain rendez-vous en avril pour la parution de ce recueil qui retracera les petites histoires de la grande Histoire des Trans.

Escal'en Scène
XVI^e édition

Le vendredi 27 Janvier, le rock fera de nouveau trembler les murs de l'Escalé lors de la 15^e édition d'Escal'en'Scène, à 20h30.

À l'affiche, 3 groupes : Endless, Phonoclub et Barbed Wire Blues.

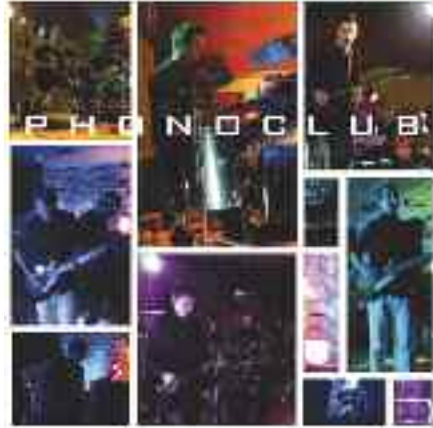
Endless : Pop rock sur fond de funk



© PIERRE TRESSOS

Phonoclub : c'est un groupe de rock indépendant de Rennes. Inspiré de plusieurs courants musicaux tels que le post-rock, le pop-rock et la scène rock des 90', Phonoclub offre une musique à la fois planante, éner-

gique et mélancolique, parfois douce, parfois explosive et rageuse. En 2011, le groupe multiplie les prestations scéniques et entreprend une sorte de tournée des cafés concerts et petites salles régionales.



© PHONOCLUB

Barbed Wire Blues, c'est ce que ces 5 gosses n'auront jamais pu voir, la grande période où le hard rock fleurissait, une époque où le "Voodoo Child" faisait crier sa gratte, Led Zeppelin crachait du tonnerre, où Duane allait quitter le monde assis sur sa Harley, une époque où ça sentait la sueur sur scène et la boisson coulait à flots. Bref, une époque bien loin de l'âge mais pas du cœur...

Expérimentation
Informations-Jeunesse

Dans le cadre de l'expérimentation Informations-Jeunesse, le service Jeunesse en partenariat avec l'association Action Emploi Cesson met en place des ateliers favorisant la recherche de Job d'été en direction des 16-23 ans.

Trois ateliers sont proposés à la Maison des Jeunes l'Escalé : le mardi 17 janvier de 17h30 à 19h30 "Comment rédiger votre CV ?" ; le mardi 31 janvier de 17h30 à 19h30 "Comment rédiger une lettre de motivation ?" et le mardi 7 février de 17h30 à 19h30 "Bien se préparer pour l'entretien d'embauche ?".

Ces trois ateliers seront animés par Sandra Jacob, conseillère emploi du Point Accueil Emploi de la ville. Vous pouvez dès à présent vous inscrire auprès des animateurs de la Maison des Jeunes, l'Escalé. Chaque atelier est limité à 10 places.

- **Renseignements : Maison des jeunes l'Escalé - allée de Champagné.**
Tél : 02 99 83 52 00. **Maison des jeunes l'Etournel - 4, rue Carrick-on-Shannon.**
Tél : 02 99 83 09 68.

LE CENTRE CULTUREL

Tél. : 02 99 83 52 00 - Mél: centre-culturel@ville-cesson-sevigne.fr

Accueil • Billetterie

- mardi, jeudi et vendredi14h-18h30
- mercredi10h-18h30
- samedi10h-12h30

L'ensemble de la saison culturelle se trouve sur le site de la ville: www.ville-cesson-sevigne.fr.
La plaquette peut être retirée au centre culturel.

THÉÂTRE DE MARIONNETTES

JOHNNY

Cie Tara Théâtre

D'après *Renégat*, de Jack London - dès 8 ans

Vendredi 6 janvier à 14h30 pour les scolaires et à 20h30, tout public - Auditorium du centre culturel

TARIFS

Plein: 6 €, réduit et jeune: 5 € et scolaire: 4 €.

THÉÂTRE

HENRI IV, LE BIEN AIMÉ

Avec Jean-François Balmer, Béatrice Agenin...
Mardi 10 janvier à 20h30 - Carré Sévigné

TARIFS

Plein: 32 €, réduit: 29 € et jeune: 18 €.



© BERNARD RICHERE

EXPOSITION D'ART CONTEMPORAIN

FIGURE-TOI

Quatre artistes d'une génération, quatre univers picturaux liés par la narration, une exposition... De Nathalie Léonart, Pierre Collin, Denis Orhant et Ricardo Cavallo.

Du 10 janvier au 10 février - Galerie Pictura

Entrée libre



© MENNESPIERRE COLLIN

CULTURE

THÉÂTRE

DES SOURIS ET DES HOMMES →

de John Steinbeck

Avec : Philippe Ivancis, Jean-Philippe Evariste, Jacques Herlin, Gaëla Le Dévéhat ou Emmanuelle Destremau, Jacques Bouanich, Philippe Sarrazin, Emmanuel Dabbous, Bruno Henry, Henri Déus, Hervé Jacobi.

Jeudi 26 janvier à 20h30 - Carré Sévigné

TARIFS

Plein : 22 €, réduit : 20 € et jeune : 13 €.



© DR

DANSE/ ARTS DU CIRQUE

CASSE NOISETTE ↓

Troupe acrobatique de Dalian

Mardi 17 janvier à 20h30 - Carré Sévigné

TARIFS

Plein : 32 €, réduit : 29 € et jeune : 18 €.



© P. SORIAN

MUSIQUE DU MONDE

GIANMARAI TESTA →

Nouvel album
18 000 jours

Vendredi 20 janvier à 20h30 - Carré-Sévigné

TARIFS

Plein : 20 €, réduit : 18 € et jeune : 12 €.



© MICHEL LUDVAC

CULTURE

LE CARRÉ SÉVIGNÉ RÉNOVÉ POUR LE PLUS GRAND BONHEUR DU PUBLIC



© PASCAL SOUHL

Mickaël Grégorio s'est jeté dans le public du Carré Sévigné mardi 6 décembre.

Le Carré Sévigné rénové est ouvert au public depuis le 14 novembre. Nouveaux fauteuils, un chauffage/ventilation rénové pour une meilleure qualité d'accueil et de confort... Qu'en pensent les spectateurs ? Réponses à l'issue du concert de Louis Chedid, qui marquait le dernier de l'année 2011 à Cesson-Sévigné. *"C'est mieux ! On est très bien installés !"* s'est exclamée Françoise, Rennaise, abonnée. Pour Nadine, de Cesson-Sévigné, *"c'est la 1^{re} fois que je reviens depuis que le Carré Sévigné est rénové mais je n'ai pas pu profiter des fauteuils : j'ai quasiment passé ma soirée debout à danser et applaudir."* Gilles, Rennais, a aussi apprécié la qualité de la salle. Il était d'ailleurs déjà venu pour le concert de Louis Chedid il y a 6 ans. Cette fois, il repart avec l'affiche du spectacle et une dédicace de l'artiste de son livre de chansons.



Vu sur le livre d'or traditionnellement mis à disposition des spectateurs : *"Merci pour ce moment de bonheur"*.

Après chaque spectacle organisé par le centre culturel, il est possible de mettre un petit mot.

La saison culturelle continue en 2012 avec du théâtre ("Henri IV le bien aimé", "Des souris et des hommes" de John Steinbeck), de la danse ("Casse-Noisette" avec la troupe acrobatique de Dalian, "L'homme animal"), de la chanson française (Zazie), des marionnettes et musique ("Dans l'œil du Judas")...



Louis Chedid pendant les balances, au Carré Sévigné, le vendredi après-midi du 16 décembre. Pour le chanteur, Cesson-Sévigné était aussi sa date de fin de tournée.

Quelques chiffres :

- **Nombre d'abonnés à la saison culturelle 2011-2012** : 1 161 (contre 1 060 l'année dernière)
- **Nombre de places au Carré Sévigné** : une tribune de 577 fauteuils et un parterre doté de 93 places
- **Mise en place d'un côté pair et impair** pour se repérer plus facilement.



Les spectateurs à la fin du concert de Louis Chedid.

CULTURE

CONNAISSANCE DU MONDE : LES CHEMINS DE COMPOSTELLE



Les chemins de Compostelle suscitent un engouement sans précédent et nombreux sont ceux qui ont fait ce parcours, sont en train de le faire ou rêvent de le faire.

Une épreuve physique à la recherche de soi. Alain de La Porte cinéaste conférencier à Connaissance du Monde a vécu cette expérience avec son épouse Sylvaine et raconte dans son dernier film cette fabuleuse aventure humaine.

Un chemin fascinant, classé par l'UNESCO au patrimoine mondial de l'humanité, un chemin qui ne laisse jamais place à la monotonie, un chemin de vérité, d'humilité avec une incroyable variété de paysages et de nombreuses rencontres. **Le film sera présenté par son réalisateur le mardi 17 janvier à 17h30 au cinéma Le Sévigné.**

Exposition/Patrimoine



Du 10 janvier au 3 février, le hall du centre culturel accueillera l'exposition photographique **"Pêche en mots salés"** de Catherine Le Goff. Dédicée aux marins pêcheurs qui ont le goût des grands espaces et de la liberté, cette exposition est "mise en mots", commentée par des passionnés de la mer : écrivain, navigateur, compositeur, auteur... avec des personnalités comme Alain Souchon ou Bernard Giraudeau.

Le mercredi 11 janvier, un atelier photo sur le thème du portrait sera proposé de 14h30 à 17h30 à la médiathèque.

■ **Sur inscription à la médiathèque**
au 02 99 83 52 00

Il sera suivi du vernissage à 18h et d'une rencontre débat à 18h30. De l'idée du projet, aux relations avec les marins et les auteurs, Catherine Le Goff partagera son expérience avec le public amateur de photographie, de lecture et de la mer. Entrée libre.

Regards sur la ville : les inscriptions se font dès à présent

Du 26 au 29 avril 2012, la ville de Cesson-Sévigné organise une nouvelle manifestation artistique intitulée "Regards Sur la Ville". Elle s'adresse aux peintres ou dessinateurs, amateurs ou professionnels qui donneront leur regard artistique, imaginaire, poétique sur la Ville de Cesson-Sévigné. Le jury fera une sélection des œuvres, parmi les photographies de 2 à 5 œuvres envoyées au centre culturel avant le 17 mars. Les inscriptions se font dès à présent sur le site internet de la ville, www.ville-cesson-sevigne.fr, dans la rubrique Culture.

■ **Renseignements auprès de Jérôme Ménard** au 02 99 83 52 00, Mél. : regardssurlaville@ville-cesson-sevigne.fr



MÉDIATHÈQUE



53 personnes ont assisté à l'animation "Petites Z'Oreilles" le samedi 10 décembre. Animation destinée aux petits de 0 à 3 ans qui a permis de mettre en valeur les structures Baschet (créées dans les années 50 par 2 frères appelés Baschet). La musicienne Armelle Lurton qui s'oc-

cupe également de l'éveil musical du tout-petit au pôle Musique et Danse a également présenté le hautbois. Le prochain rendez-vous des "Petites Z'Oreilles" est fixé **le samedi 4 février**.

■ **Gratuit, sur inscription au 02 99 83 52 00**

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE L'ESPACE FERRIÉ

Le Musée des Transmissions l'*Espace Ferrié* ferme exceptionnellement ses portes **du mardi 3 janvier 2012 inclus**.

Réouverture à partir du mercredi 4 janvier pour une visite libre de l'exposition permanente concernant l'histoire de l'information et de la télécommunication (des premiers signaux de fumée aux satellites) et des expositions temporaires suivantes :

• "Du minitel à Internet : 30 ans de services en ligne"

qui présente au grand public l'aventure du minitel, les services qu'il a permis de faire émerger et son rôle dans le développement d'Internet.

- "Regards croisés" qui met en perspective quelques aspects de la vie opérationnelle des soldats d'hier et aujourd'hui - de la ligne bleue des Vosges aux vallées de la zone verte en Kapisa.

■ **Pratique : Espace Ferrié - 6, avenue de la Boulais. Site : www.espaceferrie.fr**

Un spectacle du pôle Musique et Danse et le Bal de Traverse



À découvrir le **dimanche 15 janvier**, à 16h, à l'auditorium du centre culturel, le spectacle *De Profundis: Un dernier bal, un soir, au travers du monde et du temps...* met en scène un orchestre de

bord chargé de divertir les passagers pendant les longues traversées transatlantiques. Ce soir, les musiciens viennent d'apprendre que le navire va sombrer et, n'espérant plus aucun secours, ils décident de jouer un ultime bal. De Bach à Michael Jackson, du paso-doble à la jig irlandaise, les passagers vont découvrir les ressources insoupçonnées de ces musiciens en pleins déboires.

Le Bal de Traverse est un quintette atypique qui fait entendre harpe celtique, clarinette, violon et alto, ainsi que la flûte irlandaise, l'accordéon et les voix. Le pari de cet ensemble, c'est la rencontre des différentes musiques à danser, qu'elles soient savantes ou populaires.

Entrée libre. Musique à danser à écouter assis
Durée : 20 minutes par les élèves du pôle Musique et Danse, 1h15 *Le Bal de Traverse*.

Pôle musique et danse : préparation de l'option musique du baccalauréat

Le pôle musique et danse propose une préparation de l'option musique du baccalauréat avec Christèle Briend, professeur de musique au lycée Bréquigny de Rennes.

Programme :

J.S Bach, messe en Si m, **mardi 28 février et mardi 6 mars.** M.A Dalbavie Color, **mardi 20 et 27 mars.** Pink Floyd, Atom Heart Mother, **mardi 24 avril et mardi 15 mai.**

Les cours d'une durée de 2 heures sont proposés le mardi, de 19h30 à 21h30, salle d'orchestre. (sauf le mardi 20 mars, salle 5).

■ **Inscriptions au pôle Musique et Danse jusqu'au 9 février. Tarif : 52,38 €.**
Tél : 02 99 83 52 00

Une journée d'informations sur le métier de la danse

Une journée d'information sur les métiers de la danse aura lieu le **samedi 14 janvier** de 9h30 à 16h30 au centre culturel. Elle est organisée par Calabash, le Cefedem Bretagne-Pays de la Loire, le pôle Musique et Danse de la ville de Cesson-Sévigné, Spectacle vivant en Bretagne et Arts vivants en Ille-et-Vilaine. Grâce à des témoignages, des temps d'échanges et des débats, cette journée s'attachera à donner des éléments d'information sur les métiers de la danse (artiste, enseignant, médiateur, chorégraphe, directeur artistique) et les débouchés dans le public et le privé. Entrée libre mais inscription obligatoire.

■ **Contact : Calabash, Tél : 02 99 83 79 08 ;**
Mél. : aude@association-calabash.org

Possibilité de déjeuner sur place (16 €), sur réservation. La date limite d'inscription est fixée le **5 janvier**.

École de musique à l'essai



Du 16 janvier au 11 février, des professeurs vous proposent plusieurs séances d'essai gratuites sans engagement. Aucune connaissance musicale exigée.

- Professeur de violon : Virginie Blais
- Professeur d'accordéon diatonique : Damien Tatar
- Professeur de saxophone : Johan Toulet



■ **Renseignements au secrétariat de l'École municipale de musique (centre culturel) au 02 99 83 52 00**

PÉKIN-LONDRES À VÉLO POUR TROIS MEMBRES DE L'OCC CYCLOTOURISME



Sylvie et Jean-Michel Allaire, Jean-Claude Gallinière, encouragés par l'OCC cyclotourisme, vont relier Pékin et Londres à vélo.

Sylvie et Jean-Michel Allaire et Jean-Claude Gallinière, tous les trois membres de l'OCC cyclotourisme se sont lancé un défi : relier les deux villes olympiques Pékin et Londres en vélo, dans le cadre de l'expédition organisée par la fédération française de cyclotourisme. Au total, plus de 14 000 km à avaler en 5 mois, du 26 mars au 31 août, en 127 étapes de 60 à 170 km par jour. **“Tous les jours, le site internet de la fédération française sera mis à jour, avec un des cyclotouristes qui racontera sa journée”**, explique Sylvie Allaire.

Les vélos équipés partiront en bateau pour Pékin le 7 janvier. Les trois Cessonnais les rejoindront en mars. Un peu d'appréhension avant de partir ? *“Non, c'est du tourisme, nous serons en groupe et il n'y aura pas d'esprit de compétition. Nous allons monter à 3 600 mètres au plus haut, une première pour moi”* précise Sylvie Allaire. Ils vont traverser 14 pays. Les numéros des vélos des Cessonnais sont les suivants : n°1, 32 et 37.

■ Site de la fédération française de cyclotourisme : www.fct.org

L'OCC HANDBALL DEVIENT

Cesson Rennes Métropole HB

Philippe Barberet, président, Stéphane Clémenceau, directeur Général ainsi que Michel Bihan, le maire et Michel Gautier, vice-président en charge de la communication de Rennes Métropole ont annoncé vendredi 9 décembre en conférence de presse le nouveau nom du club : **Cesson Rennes Métropole HB**. À travers cette nouvelle identité, le club, accompagné par l'agglomération souhaite développer son image et véhiculer une “vraie marque” tout en gardant son ancrage historique à la ville de Cesson-Sévigné.

Ce changement de nom survient suite à l'investissement important de Rennes Métropole pour la saison 2011/2012. Un engagement dans la durée qui s'inscrit dans la continuité du développement du club et plus largement du handball de haut niveau en Bretagne.



© PHILIPPE RIOU

OCC FOOTBALL



La grande soirée club aux couleurs de l'Euro 2012 : le vendredi 27 janvier

aura lieu la grande soirée festive de l'OCC football, ouverte à tous, à partir de 19h au Carré Sévigné. En cette année de championnat d'Europe des nations, la Pologne sera à l'honneur avec au menu la Potée Polonaise au bœuf (option poulet rôti avec également menu enfant) ! La soirée dan-

sante sera animée par Disco Light. Inscriptions pour le 15 janvier dernier délai, les mardi, vendredi et dimanche soir au foyer.

■ Renseignements au 02 99 83 96 63.

Planning des rencontres de la quinzaine

- Coupe de district jeunes : samedi 7 janvier à Dézerveul à 15h30 **U17 B** contre **Janzé US**, samedi 7 janvier à La Valette à 14 h **U15 B** contre **Val d'Izé US**, samedi 7 janvier à La Valette à 16 h **U15 C** contre **St-Christ/Taillis 2**.
- Championnat : samedi 14 Janvier à La Valette à 15 h30 **U15 A DRH** contre **Guichen FC**.

OCC TENNIS DE TABLE : CIRCUIT DES JEUNES DU SAMEDI 10 DÉCEMBRE



Après avoir organisé le samedi 3 décembre le 2^e tour du Critérium Fédéral, Benjamins, Minimes, Cadets en Division 2 soit 90 jeunes, le club de l'OCC tennis de table a organisé le samedi 10 décembre le 2^e tour du Circuit des Jeunes qui comporte 6 tours. C'est une compétition départementale Poussins et Benjamins qui a rassemblé 20 clubs, 160 jeunes dont 27 Cessonais. En catégories minimes/cadettes/juniors : Alice Grall (Benjamine 2) a terminé sur la deuxième marche du podium. En Benjamins : Julian Primig (Poussin) monte sur la première

marche du podium. En Poussins : Thibaud Rubin est 3^e au classement général.

Le week-end du 10 et 11 septembre marquait la fin de la 1^{re} phase : les 5 équipes de Jeunes minimes/cadets/juniors terminent premiers et montent d'une division. Les 5 équipes seniors se maintiennent dans leur division.

À noter : les prochaines organisations sont programmées le samedi 7 janvier avec le circuit des jeunes et le samedi 10 mars pour le critérium fédéral.

OCC ESCALADE



Les 26 et 27 novembre derniers, les championnats départementaux minimes, cadets, juniors, seniors et vétérans d'escalade se sont tenus à Liffré. 15 compétiteurs de l'OCC Escalade se sont alignés dans les différentes catégories et six d'entre eux ont été sélectionnés pour les finales. Maxence Berthelot, Nicolas Mode et Kévin se sont adjugés les trois premières

places des juniors hommes. Ces compétiteurs participeront en janvier, selon leur catégorie, aux championnats régionaux qui se dérouleront à Dompierre et à Rennes, à la Tour d'Auvergne. Ces compétitions seront qualificatives pour les Championnats interrégionaux, dernière étape avant les Championnats de France. Ce début d'année s'annonce donc très dense !

OCC judo

Les calendriers de l'OCC judo sont arrivés. Ils sont à disposition auprès de l'OCC Judo ou directement auprès des adhérents du club.

■ **Renseignements au 06 82 51 91 17.**

OCC basket

Soirée "Galette des Rois" **le vendredi 27 janvier**, salle du pressoir au centre de loisirs. Rendez-vous dès à présent sur le nouveau site internet de l'OCC Basket à l'adresse suivante : http://club.quomodo.com/occ_basket_cesson_sevigne/accueil

Sur ce site, devenez membre et accédez à de nombreuses photos et informations réservées aux licenciés du club.

Rando nature

Dernières inscriptions pour la saison 2012 fin janvier.

Lundi 16 : présentation et inscription pour le séjour rando en avril suivi de la galette des Rois à 17h30, salle du Pressoir.

Départ des randonnées de la place Sévigné à 14h, chaque lundi et jeudi.

Les rendez-vous en janvier : pas de marche le lundi 2. Les jeudis 5 et 19 : Cesson-Sévigné ; les lundis 9, 16 et 30, forêt ; jeudi 12, les Gayeulles ; lundi 23, Montreuil-Gast et jeudi 26, Vern-sur-Seiche.

■ **Renseignements au 02 99 83 85 02 ou au 02 99 83 90 24.**

ASSOCIATIONS



Martine Le Goff, bénévole, au centre, est entourée des deux responsables du Vestiaire Solidaire : Julie Wagner et Anne Pellan.

Un nouveau décor pour Vestiaire Solidaire

Le Vestiaire Solidaire est doté d'une nouvelle décoration grâce au travail effectué bénévolement par la décoratrice Manuela Le Goc. "Ça permet d'égayer le vestiaire" se réjouit Julie Wagner, responsable avec Anne Pellan. Qui peut venir au Vestiaire Solidaire ? "Il est ouvert à tout le monde, et nous proposons des prix qui vont de 1 € à 5 €". Avec deux rayons spécialisés : un rayon grande taille (du 44 au 52) et un autre petite taille (du 32 au 40). L'association est partenaire des tricoteuses de Noyal-sur-Vilaine : "Nous demandons de la laine, nous leur donnons et en échange elles tricotent des layettes, gilets et des vêtements pour les enfants." L'association est également partenaire du Relais, pour les vêtements qui ne sont pas vendus. "Vestiaire Solidaire aide aussi les réfugiés de la rue de Rennes". Le dépôt des vêtements a lieu le mardi, de 14h à 17h ; la vente se déroule le jeudi, de 14h à 17h. Une grande vente ponctuelle est organisée 2 fois par trimestre.

■ **Contact : Anne Pellan au 02 99 83 30 37 ou Julie Wagner au 02 99 83 95 10.**

Retraite active

- **Bulletin info** : l'association édite un bulletin semestriel : "l'Info". Afin de le faire évoluer, nous désirons étoffer l'équipe. Nous recherchons des personnes intéressées par la conception, la rédaction, et la mise en page. Afin de poursuivre ce projet, nous vous proposons de nous rencontrer lors d'une réunion envisagée le **vendredi 06 janvier à 14h30 salle 19 du centre des loisirs**.
- **Galette des Rois le mardi 24 janvier** à partir de 14h au Carré Sévigné. Inscriptions avant le 16 janvier auprès des responsables d'activités ou d'Annick Cazoulat au 02 99 83 27 83. Participation de 4 € pour les adhérents et 5 € pour les conjoints non adhérents.
- **Activité marche** : programme du mois de janvier : **groupe A** (départ à 9h) : lundi 2 marche non-organisée, mercredi 4 Cesson, lundi 9 forêt, mercredi 11 **petite randonnée à Ercé**. Départ à 8h30, lundi 16 les moulins d'Apigné, mercredi 18 forêt, lundi 23 **grande randonnée à Lassy**. Départ 8h30, mercredi 25 Forêt, Lundi 30 Ercé. **Groupe B** (départ à 9h) : lundi 2 forêt, mercredi 4 Cesson, lundi 9 parc des bois, mercredi 11 Saint-Grégoire, lundi 16 Cesson, mercredi 18 forêt, lundi 23 Acigné, mercredi 25 Betton, lundi 30 Cesson. **Groupe C**

(départ à 9h30) : marche d'une heure chaque jeudi.

Groupe D : marche nordique avec départ à 9 h30 pour environ une heure d'exercice.

- **Chants de marins** : jeudi 5 janvier, répétition (salle et heure habituelles) et inscriptions pour la galette des chants de marins du jeudi 19 janvier et de celle de l'animation récréative du mardi 24 janvier.

Université du Temps Libre

Conférences **mardi 10 janvier** à 14h30 au centre culturel, sur "Chaplin ou le parcours d'un génie" par M.Hindi et **mardi 24 janvier** à 14h30 au centre culturel sur "Est-ce la fin de la royauté en Angleterre ?" par M. Gauvain.

Cesson, Mémoire et Patrimoine

Prochaines réunions au local manoir de Bourgchevreuil **lundi 9 janvier** à 20h30 pour la commission "Bulletin annuel" et **lundi 16 janvier** à 20h30 pour la commission "Histoire".

ART ET POÉSIE



Eléna Bogatyr, peintre Malouine, exposera ses œuvres **samedi 21 et dimanche 22 janvier**, de 10h30 à 18h, au manoir de Bourgchevreuil. Peintures figuratives, huiles, paysages de Bretagne, fleurs, natures mortes... seront à découvrir. Eléna

Bogatyr a reçu comme distinctions de l'année 2011 la médaille de Vermeil de l'académie Arts-Sciences-lettres et le titre d'Académicien Correspondant de l'académie Greci-Marino et Del Verbano d'Italie.

CAP DANSE

À partir du 9 janvier, et ce, tous les lundis jusqu'en juin, de nouveaux cours de danse sont ouverts selon les horaires suivants :

- de 19h à 19h45 : **Line Dancing** (chorégraphies de danse solo sur les rythmes les plus dynamiques des danses de couple tels que la salsa, le charleston...). Pour celles et ceux qui souhaitent faire du sport en s'amusant. Ce cours est un excellent tremplin vers les danses de couples car tous les pas de danses à 2 y sont repris...)
- de 19h45 à 20h30 : **Danses de salon** (débutant). Ce cours s'adresse à des personnes qui n'ont jamais pris de cours de danse ou qui souhaitent revoir les bases.

- de 20h30 à 21h15 : **Rock'n'roll et Salsa** (débutant). Les cours du lundi 9 janvier sont des cours d'essai gratuits. Les inscriptions se font en solo, en couple ou entre ami(e)s.

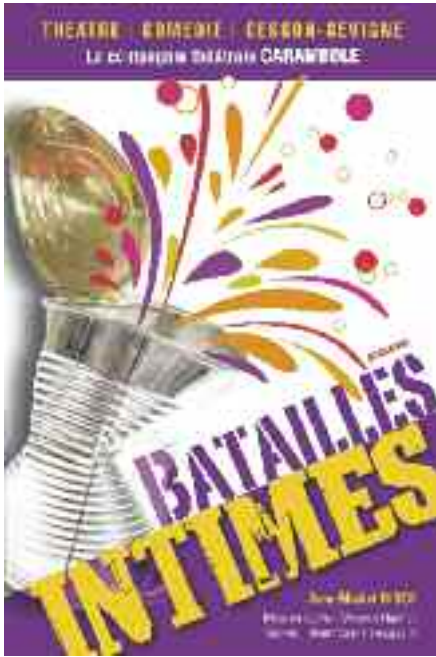
Tarifs par personne de janvier à juin 2012 : 100 € pour 1 cours par semaine, 170 € pour 2 cours par semaine...

Cap Danse organise régulièrement des stages, des soirées et des après-midi "Spéciales Danses de Couple".

■ **Informations auprès d'Hélène Beurel**
au 06 75 25 92 93 ou www.cap-danse.com
Cap Danse L'Annexe - Sécuriparc
11 rue de la Frébardière.

ASSOCIATIONS

OCC Carambole



La compagnie théâtrale Carambole a le plaisir de vous présenter sa nouvelle pièce "Batailles intimes" mise en scène par Vincent Huchet et basée sur des textes de Jean-Michel Ribes. Ces courtes pièces à l'humour parfois corrosif transporteront les spectateurs dans un monde surréaliste et fantaisiste. Forte de son succès de l'an dernier avec la pièce "Toc toc" de Laurent Baffie, la troupe conseille de réserver les places et ne pas attendre le soir.

■ **Renseignements et réservations au**
02 99 83 23 76 ou occcarambole@voila.fr

Les dates : vendredi 20 et samedi 21 janvier à 20h30, dimanche 22 janvier à 14h30, vendredi 3 et samedi 4 février à 20h30 et dimanche 5 février à 14h30, à l'auditorium du centre culturel.

AESCD

L'Association d'Échanges Solidaires Cesson-Dankassari (AESCD) tiendra son Assemblée Générale statutaire annuelle le **mardi 24 janvier** à 20h30 salle n°15 (au-dessus du centre de loisirs). Parmi l'ordre du jour, la situation actuelle de la commune de Dankassari et du Niger sera présentée, ainsi que le suivi des actions réalisées de la coopération Cesson-Dankassari.

À l'opéra Garnier
avec Accordanse

L'association des Élèves et Parents du pôle Musique et Danse de Cesson-Sévigné propose un voyage à Paris, le **dimanche 13 mai** afin de visiter l'Opéra Garnier et assister au ballet "L'histoire de Manon", de Kenneth MacMillan sur une musique de Jules Massenet. Le trajet s'effectuera en car (départ à 7h et retour à 21h). Tarif : 55 € par personne et tarif réduit de 45 € pour les adhérents Accordanse. Cette visite est ouverte à tous même si une priorité est donnée aux élèves du pôle Musique et Danse.

■ **Renseignements :** accordanse@laposte.net
Tél : 02 99 62 03 53 ; pôle Musique et Danse
au 02 99 83 52 00

L'atelier
des petites mains

L'association *L'atelier des petites mains* propose deux ateliers thématiques :

- **Samedi 21 janvier**, de 14h à 17h (à partir de 8 ans) : "Petit agenda avec réalisation d'un couvre-agenda dans un tissu original". Coût : 18 € la séance de 3h (fournitures comprises), 15 € le 2^e enfant.
- **Samedi 4 février**, de 14h à 17h (à partir de 8 ans) : "Réalisation de Chaussons tout doux et/ou petit sac range-chaussons". Coût : 18 € la séance de 3h, 15 € le 2^e enfant.

■ **Inscription auprès de Bénédicte Ozolins**
au 06 87 40 37 61 ou par mél :
latelierdespetitesmains@gmail.com

AVF Cesson-Sévigné

- **Galette des Rois** le vendredi 20 janvier à 15h salle de la Touche Ablin, les inscriptions se font auprès des hôteses. La participation est de 2 € par personne.
- **Coupe de golf des AVF de Bretagne :** mercredi 28 mars sur le golf de Plœumeur-Océan, face à l'île de Groix. 14 AVF ont d'ores et déjà répondu présents. Il suffit qu'un AVF ait parmi ses adhérents un golfeur licencié et classé entre 0 et 53,4 (homme ou femme) pour pouvoir participer à cette rencontre.
- **Activités artistiques et manuelles :** coupe/couture vendredi 13 janvier, de 15h à 17h, salle 18 ; cartonnage le jeudi, de 9h30 à 11h30, salle 16.

■ **Renseignements et inscriptions**
au 02 99 83 44 54 ou au 06 81 85 02 78.

CESSON VACANCES NATURE

- **Randonnée pédestre** : "La Moinerie" à Cesson Sévigné dimanche 8 janvier. Départ à 13h30 de la Touche Ablin. Galette des Rois après la randonnée.
- **Contact** : Michel Hamon au 02 99 83 19 90
- **Visite des chantiers Airbus** de Saint-Nazaire et randonnée à Saint-Brévin lundi 7 mai. Randonnée de Pornic à la Bernerie en Retz le mardi 8 mai. Hébergement collectif au Soleil de Jade à Préfailles ou en camping-car.
- **CVN lecture** : rencontre autour du livre "Des souris et des hommes" de John Steinbeck le 23 janvier à 18h30 à la Touche Ablin.
- **Places en séjours neige pendant les vacances de février** : Familles et groupes jeunes : ados, pré-ados et enfants. Les séjours jeunes agréés par Jeunesse et Sports, peuvent bénéficier d'aides aux vacances : comité d'entreprise, municipales, CAF (en fonction du quotient familial).
- **Informations et inscriptions auprès du secrétariat ouvert du lundi au jeudi de 14h à 18h et le vendredi de 9 h à 13 h.**
Tél : 02 99 83 16 38, Mél : cvn@orange.fr
et site : cesson-vacances-nature.asso.fr

ADMR, UNE AIDE QUI S'ADRESSE À TOUS



Annick Bertin, présidente de l'association ADMR ; Anne-Claire Rouiller, encadrante et Martine Le Goff, bénévole.

L'association ADMR (association du service à domicile) de Cesson-Vern-Chantepie emploie 45 personnes et compte 350 adhérents. "Nous nous adressons à tous les publics, précise Annick Bertin, présidente de l'association. L'ADMR, ce n'est pas que pour les personnes âgées, c'est aussi l'aide aux familles, l'aide aux personnes handicapées". L'association peut aussi compter sur son équipe de bénévoles, composée de 14 personnes, qui s'occupe du service du portage de repas. "Il s'effectue uniquement sur la commune de Cesson. Il y a une demande conséquente".

Ainsi, parmi les nombreux services proposés, on trouve la garde d'enfants, le repassage, les ménages, l'aide à la sortie d'hospitalisation, etc... Pour tous ces services, l'association recrute des personnes. "Nous acceptons même des personnes sans formation" précise Annick Bertin.

■ **ADMR Cesson-Vern-Chantepie,**
3 A rue de Paris. Tél : 02 99 83 70 74,
Mél. : Cesson.asso@admr35.org

L'accueil du public a lieu du lundi au vendredi, de 9h à 13h et de 14h à 17h.

ASSOCIATIONS

LE ROTARY CLUB ORGANISE L'OPÉRATION L'EUROPE ET LES JEUNES



Le Rotary club encourage les jeunes à découvrir l'Europe. Des jeunes participants sont entourés de Christophe Lotz, membre du Rotary et Jacques Daguzan, le gouverneur du Rotary club.

Le vendredi 9 décembre, 3 jeunes ont reçu un prix par le Rotary club, dans le cadre de l'opération *L'Europe et les jeunes*. L'objectif est de permettre à des jeunes de la région, âgés de 18 à 25 ans, étudiants ou non, de se rendre 1 mois pendant l'été dans les divers états de l'Union Européenne pour rencontrer d'autres jeunes et de mieux les connaître. Antoine Chouan (Rotary Rennes Sévigné) a reçu le 1^{er} prix pour son film intitulé *Pologne - Entre modernité et tradition*, Lucie Bouet (Rotary Saint-Brieuc) a reçu le 2^e prix pour son film sur la Suède intitulé *Le pays de l'enfant roi* et Guillaume Legrand (Rotary Lorient) se classe 3^e avec

Irlande - Après la crise irlandaise. Depuis l'origine de cette action en 2005, 108 jeunes ont effectué dans les divers pays de l'Europe des séjours qui ont été chacun à leur manière une véritable réussite. Ces prix ont été remis dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville sous la présidence d'Alain Thomas, vice-président de Rennes Métropole chargé de la Jeunesse et adjoint au maire.

■ **Contact : Christophe Lotz,**
Rotary District 1650 - Challenge L'Europe
et les jeunes, Tél : 06 88 23 29 55 ou
christophe.lotz@aster-technologies.com

CESSON
MULTI-SERVICES
RENOVATION

Tous vos travaux
à domicile !

André Lebreton

40, rue de Bal Air - CESSON-SÉVIGNÉ

Port. 06 64 87 60 96

Tél. / Fax : 02 99 83 36 04

Plomberie
Electricité
Menuiserie
Peinture
Tapisserie
Vitrerie

Carrelage - Faïence
Montage meubles

Aménagement intérieur et extérieur

ASSOCIATION "LOISIRS ET CULTURE" CINÉMA ART ET ESSAI "LE SÉVIGNÉ"

43, rue du Muget. Tél./fax/répondeur : 02 99 83 12 21 (horaires donnés le lundi soir).

Programme sur le www.ville-cesson-sevigne.fr et sur le www.cine35.com

• Plein tarif : 6,80 euros et réduit : 5 euros

• Carte fidélité : 3 euros + 10 places à 4,20 euros = 45 euros • Recharge fidélité et carnet : 42 euros.

• Carte collègue et Escalé : 3,50 euros • Tarif le samedi à 15h pour film Art et essai : 2,50 euros.

www.ville-cesson-sevigne.fr

RUBRIQUE : CINÉMA

SEMAINE DU 28 DÉCEMBRE AU 3 JANVIER

Jon face aux vents

France - Suède - 1h17 - Numérique

Documentaire de Corto Fajal

- Jeudi 29 décembre à 20h30, en présence du réalisateur Corto Fajal
- Lundi 2 janvier à 17h30
- Mardi 3 janvier à 20h30



Le Chat Potté

USA - VF - 1h31 - Numérique 3D et 2D

Film d'animation à partir de 6 ans

de Chris Miller avec Antonio Banderas, Salma Hayek

- Mercredi 28 décembre à 17h30 (2D)
- Vendredi 30 décembre à 17h30 (3D)
- Lundi 2 janvier à 15h (2D)



L'art d'aimer

France - 1h25 - Numérique

d'Emmanuel Mouret avec François Cluzet, Julie Depardieu

- Mercredi 28 décembre à 20h30
- Vendredi 30 décembre à 20h30
- Lundi 2 janvier à 20h30



le marché **bio**

tous les **mercredis**

Place de l'Église
16h30 - 19h30
©



CESSON-SÉVIGNÉ

